

L'anabaptisme au Pays de Liège (1533-1593) (1)

PAR

Olivier DONNEAU

ÉTUDIANT – CHERCHEUR I.U.E. (FLORENCE)

Lorsque Luther rompit avec Rome, il amorça un vaste mouvement d'émancipation libérant des aspirations de natures extrêmement variées qui, souvent, ne coïncidaient guère avec les siennes. De nombreux chrétiens engouffrés dans la brèche de la Réforme se séparèrent ensuite du «pape de Wittenberg» et des autres théoriciens du protestantisme classique. Certains d'entre eux, hostiles au christianisme de masse et à tout rapport entre vie religieuse et pouvoir séculier, envisageaient l'Église comme une communauté séparée du monde et composée de croyants volontairement enrôlés dans l'armée du Christ. Considérant que l'engagement du fidèle ne pouvait être que conscient, ils préconisaient d'administrer le baptême aux adultes, ce qui les fit connaître sous le nom d'«anabaptistes». Persuadés, comme nombre de leurs contemporains, de l'imminence du jour du jugement divin, ils estimaient parfois que le sort du monde et de l'Église dépendaient en partie de leur piété et de leurs actions.

Catholiques et protestants furent désorientés par la foisonnante multiplication des ramifications du mouvement. Enclins à catégoriser celui-ci afin de l'utiliser dans leurs apologétiques, ils tentèrent de l'appréhender selon une typologie axée sur le comportement social de ses adhérents. Il y avait, d'une part, les violents qui, sous Thomas Münzer ou Jean de Leyde, ravageaient

(1) Cet article condense le texte d'un mémoire de licence intitulé *L'anabaptisme et sa réception au Pays de Liège*, réalisé en 1996 à l'Université de Liège sous la direction de M. le Professeur Jean-Pierre Massaut.

villes et campagnes en espérant établir un chimérique royaume messianique et, de l'autres, les pacifiques, disciples de Menno Simons ou de Conrad Grebel, dont les mœurs paraissaient douces mais qui, du fait de leur parenté avec les insurgés de Münster, demeuraient suspects. Le succès de cette conception duale et simplificatrice fut conforté par les mennonites eux-mêmes qui consacrèrent longtemps leurs plumes à réfuter laborieusement l'existence d'un lien les unissant aux «révolutionnaires» (2).

La remise en cause de ce modèle explicatif et l'exploration d'autres pistes sont assez récentes. Un survol rapide des articles consacrés à l'anabaptisme par les encyclopédies religieuses parues au début du XX^e siècle permet de voir à quel point l'image du mouvement a peu varié en quatre siècles (3). La légende noire s'est maintenue alors que les fractures confessionnelles qui la conditionnaient tendaient à disparaître. L'anabaptisme fut ainsi longtemps réduit à l'état de curiosité anecdotique, d'épiphénomène sans causes ni conséquences.

Faut-il dès lors s'étonner du peu d'intérêt que lui portèrent les historiens confrontés au problème de la Réforme à Liège (4)? Peu conscients de son importance réelle, mal informés sur son histoire et souvent incapables de repérer ses caractéristiques, ils furent peu soucieux de distinguer ses adeptes parmi les Liégeois suspectés d'hérésie. D'ailleurs, la Réforme fut rarement l'objet final de leurs investigations. Seul le pasteur Bax lui consacra tous ses efforts. Ailleurs, elle se contentait de prendre place dans une démonstration ou dans une reconstitution de l'histoire liégeoise. Tihon et Harsin envisagèrent avant tout sa répression en tant que manifestation d'un pouvoir et en démontèrent les engrenages institutionnels. Halkin la

(2) En développant notamment le mythe de l'origine vaudoise de leur mouvement. Cf. Olivier DONNEAU, «Tielemans Jansz. van Braght et la construction anabaptiste du passé», in *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, n°94 (1999), p. 844.

(3) *Dictionnaire de Théologie Catholique*, Paris, 1903, vol. 1, col. 1127-1134. *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques*, Paris, 1914, vol. 2, col. 1383-1405. *Realencyclopädie für protestantische Theologie und Kirche*, Leipzig, 1896, vol. 1, pp. 481-485. Ces notices lapidaires charrient parfois encore les accusations fantaisistes forgées par Florimond de Raemond et ses collègues hésiologues des XVI^e et XVII^e siècles. Significativement, elles s'intitulent «anabaptistes» et non «anabaptisme». Le mouvement religieux est réduit à une faction.

(4) Camille TIHON, *La principauté et le diocèse de Liège sous Robert de Berghes (1557-1564)*, Liège & Paris, 1922. Léon E. HALKIN, *Réforme protestante et Réforme catholique au diocèse de Liège. Le cardinal de la Marck, prince-évêque de Liège. (1505-1538)*, Liège, 1930. Léon E. HALKIN, *Réforme protestante et Réforme catholique au diocèse de Liège. Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche, princes-évêques de Liège. (1538-1557)*, Liège, 1936. Willem BAX, *Het protestantisme in het bisdom Luik en vooral te Maestricht*, La Haye, 1937-1941, 2 vol. Paul HARSIN, *Études critiques sur l'histoire de la Principauté de Liège 1477-1795*, Liège, 1955-1959, 3 vol. Dorénavant, nous résumerons les références de ces ouvrages par «TIHON», «HALKIN I», «HALKIN II», «BAX» et «HARSIN».

replaça dans le contexte de l'histoire générale des deux réformes et montra surtout quelles furent les réactions de la seconde face aux causes et aux effets de la première. La distinction des différentes branches réformées n'étant pas nécessaire au développement de leurs raisonnements, ces auteurs purent donc se contenter, en ce domaine, d'approximations que le présent article se propose d'affiner.

Si les historiens eurent du mal à repérer l'anabaptisme là où il était, ils l'ont par contre souvent vu là où il ne pouvait être. Ne retenant du mouvement que ses caractéristiques les plus spectaculaires, ils l'invoquèrent assez légèrement pour rendre compte de phénomènes religieux et sociaux qu'ils ne parvenaient pas à interpréter autrement. La plupart des événements ainsi expliqués se produisirent avant 1533, date habituellement reçue pour marquer l'arrivée des doctrines anabaptistes dans nos provinces (5). On ne peut donc se contenter de simples conjectures si l'on veut y voir des manifestations du mouvement.

Le traitement historiographique de la révolte des Rivageois (1531) est l'exemple le plus célèbre de cet emploi à contre-temps. Les historiographes liégeois du XIX^e siècle devinèrent, derrière ce soulèvement, un écho liégeois aux troubles suscités par Thomas Münzer. Cette opinion, renforcée par le crédit de Pirenne, fut remise en question par Halkin et Harsin qui remarquèrent à juste titre que le seul témoignage contemporain conservé ne prétait que des motifs économiques à la rébellion (6). Les chroniqueurs qui, ultérieurement, eurent à traiter du sujet n'évoquèrent pas d'autres causes (7). La sédition constituerait d'ailleurs une résurgence étrange des doctrines Münzeriennes, très tardive, fort éloignée du foyer d'origine et singulièrement isolée.

Moins connu est le cas de Guillaume Kaiskin dont le blasphème docétique proféré en 1530 parut parfois faire écho à certaines conceptions christologiques.

(5) Albert Fredrik MELLINK, «De beginperiode van het Nederlands Anabaptisme in het licht van het laatste onderzoek», in *Doopsgezinde Bijdrage*, n°12-13 (1986-1987), p. 29.

(6) A. HENAUX, *Histoire du pays de Liège*, Liège, 1874, vol. 2, p. 251 & 252. Charles RAHLENBECK, *L'Église de Liège et la Révolution*, Bruxelles, 1856, p. 39. A. de BECQUEDELÈVRE, *Biographie liégeoise*, Liège, 1836, vol. 1, p. 216. Henri PIRENNE, *Histoire de Belgique*, Bruxelles, 1931, vol. 2, p. 163. Cf. également le roman d'Alphonse POLAIN, *L'inquisiteur*, Liège, 1839, p. 1. HALKIN I, p. 123. HARSIN, vol. 2, p. 183. Paul HARSIN, «De l'édit de Worms à la paix d'Augsbourg (1521-1555). Étude critique de la législation liégeoise en matière d'hérésie», in *Bulletin de la commission pour la publication des anciennes lois et ordonnances*, n°20 (1962), p. 25. Guillaume DE MEEF, *La mutinerie des Rivageois*, Liège, 1835, éd. Mathieu Lambert POLAIN.

(7) *Chroniques liégeoises*, Bruxelles, 1913, éd. Sylvain BALAU, vol. 2, p. 379. Remacle MOHY DU RONDCHAMPS, *L'histoire des histoires avec l'idée des histoires racourcies ou plutost, le cabinet historial (...)*, Liège, 1619, p. 50. La référence du premier de ces ouvrages sera désormais abrégée en «Chroniques».

ques anabaptistes (8). Comme on le fit remarquer ultérieurement, la véhémence et l'extravagance du propos sont davantage imputables au caractère irascible du coupable et au lieu de son crime – une taverne – qu'à d'improbables positionnements théologiques (9).

Thomas Wathelet qui, exécuté à Liège en 1561, bénéficia d'une notice dans le martyrologue calviniste de Jean Crespin, fut, lui aussi, accusé rétrospectivement d'anabaptisme par un historien qui, se basant sur une vague allusion au mariage figurant dans sa profession de foi, le soupçonna de polygamie et donc d'«avoir appartenu à cette secte dangereuse pour laquelle luthériens et calvinistes comme catholiques n'avaient pas assez de rigueurs» (10). La polygamie n'était pas pratiquée par les mennonites, seuls anabaptistes contemporains du martyr.

Les bandes armées pillant églises et monastères furent également associées aux anabaptistes violents. Si l'on peut supposer que les méfaits des «fils d'Israël» décrits par Chapeauville furent motivés par des positions religieuses (11), rien n'indique qu'il en fut de même pour la troupe de Lodewijk Kangieters de Tongres qui, en 1552, ravagea un monastère proche de la ville d'Aix (12). De plus, les exploits macabres attribués à ces malfrats sont souvent étrangement identiques et constituent un lieu commun des brochures populaires colportant des récits sensationnels ou édifiants (13).

Enfin, les premières victimes losaines de la persécution furent généralement considérées comme des anabaptistes. Cette méprise s'explique proba-

(8) Kaiskin déclara «(...) que notre seigneur Jhésuschrist navoit point souffert mort ne passion» puis «il mostrat a moy limage de notre seigneur disant aux astants : crées vous quil a esté batu et flagellé. Oui qui le die, il a menty.» Texte édité par BAX, vol. 1, p. 382 & 383. Cf. également HARSIN, vol. 2, p. 318 & 319. HALKIN I, p. 179. Émile FAIRON, «La répression de l'hérésie et la question constitutionnelle dans la Principauté de Liège pendant le XVI^e siècle», in *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme Belge*, 2^{ème} série n° 7 (1929), p. 294. Léon E. HALKIN, *La Réforme en Belgique sous Charles Quint*, Bruxelles, 1957, p. 80.

(9) Jean-Joseph LE PAS, «Guillaume Kaiskin», in *Leodium*, n° 47 (1960), p. 53.

(10) TIHON, p. 189. Cf. la correction de BAX, vol. 2, p. 27.

(11) Jean CHAPEAUVILLE, *Gesta pontificum Leodiensium*, Liège, 1616, vol. 3, p. 326. Théodore BOUILLE, *Histoire de la ville et pays de Liège*, Liège, 1725-1732, vol. 2, p. 326. Laurent MÉLART, *L'histoire de la ville et chasteau de Huy et de ses antiquitez avec une chronologie de ses comtes et évêques*, Liège, 1641, p. 334. *Chroniques*, vol. 2, p. 386. Dorénavant, nous résumerons les références des trois premiers de ces ouvrages par «CHAPEAUVILLE», «BOUILLE» et «MÉLART».

(12) J.-J. MICHEL, «Die bockreiter im lande Herzogenrath und umgegend», in *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, n° 4 (1882), p. 29. Henry BAILLIEN, «De hervorming en haar repressie te Tongeren in de XVI^e ceuw», in *Het oude Land van Loon*, n° 31 (1962), p. 105.

(13) En 1606 des déserteurs se cachèrent dans les forêts bordant la Principauté pour y rançonner les voyageurs. L'auteur de la brochure narrant les faits leur attribue des rituels sanglants similaires à ceux imputés aux fils d'Israël. Cf. *Discours de la cruauté des cruautez, commise sur la frontiere de Liege, par vingt fribusts ou voleurs, executez à mort au mesme pays, le 20.Octobre 1606*, s.l., 1606, p. 7 & 8.

blement par le vocabulaire équivoque du chapelain Munters dont le journal est la principale source d'information sur les progrès de la Réforme dans le pays de Looz. Elle peut également s'expliquer par la proche présence des «prédicants de Wassemberg», un groupe de pasteurs évangélisant l'ouest du duché de Juliers dont la confession mouvante ne s'orienta pourtant vers l'anabaptisme qu'en 1533 (14).

Christian Munters, chapelain de Curange, ne fut pas le seul de nos informateurs à utiliser une terminologie confuse. Blasphème, hérésie, voire sorcellerie n'étaient, pour les chroniqueurs et les législateurs, que les différents aspects d'un même vice. Ceux qui s'y adonnaient ne formant qu'une grande communauté malfaisante, confuse et protéiforme, on pouvait utiliser, pour les nommer, n'importe quel qualificatif servant à désigner une partie de l'ensemble. Ainsi, les hétérodoxes furent-ils vaudois à Namur et luthériens à Liège (15). Munters n'hésitait pas à parler de «luthériens rebaptisés», Chapeauville qualifiait de «Arii & sectatorum eos libros» des ouvrages suspects introduits sur le sol principautaire et un édit de 1554 tonnait contre les iconoclastes «féliciens» qui maltraitèrent une statue de la vierge (16). Sur ce point, les auteurs modernes rejoignent les anciens et ne nous aident guère à distinguer les réformés radicaux des conventionnels. Il existe pourtant des traits permettant de déterminer les confessions. Ceux qui caractérisent l'anabaptisme – le «second» baptême, la violence, le millénarisme – sont suffisamment saillants pour autoriser l'identification.

(14) Cf. les affirmations hardies de HARSIN, vol. 2, p. 274 & 308. Sur les Prédicants, voir les notices lacunaires de *The mennonite encyclopedia*, Scottsdale, 1955-1959, vol. 1, p. 499 & 500, vol. 2, p. 701, vol. 3, p. 206 & 207, vol. 4, p. 113, 243, 829 & 894. Mais surtout Joseph HABETS, *De wederdoopers te Maastricht tijdens de regeering van Karel V gevuld door aanteekening over de opkomst der hervorming te Susteren en omstreken*, Ruremonde, 1878, p. 47, 48 & 191-236. BAX, vol. 1, pp. 46-59. M. CUSTERS, «Jan van Kempen of Campanus van Maaseick (1490-1580)», in Limburg, n°41 (1962), pp. 128-135. Cornelius KRAHN, *Dutch anabaptism. Origin, spread, life and thought*, Scottsdale & Kritchener, 1981. *Bibliotheca dissidentium, répertoire des non-conformismes religieux des XVI^e et XVII^e siècles*, Baden-Baden, 1980-1985, vol. 1, p. 14. La référence du premier de ces ouvrages sera dorénavant abrégé par «HABETS».

(15) BAX, vol. 1, p. 236. HALKIN I, p. 118. Dans une lettre adressée à Érasme en 1535, Conrad Heresbach dénonce cette assimilation. «(...) quicunque vel Lutheranae vel alterius doctrinae sectatores fuerint tanquam haeretici ad lanienam trabuntur. Omnes Lutheranos appetitantes tam sacramentarios quam anabaptistas, perinde atque eos qui sincerae doctrinae evangelii studiosi sunt (...)» *Opus epistolarum Desiderii Erasmi Roterodami* (...), Oxford, 1906-1958, éd. P. S. ALLEN, vol. II, p. 163.

(16) «I lutheriaen onthoeft dye weerdeopt was» Christiaan MUNTERS, *Dagboek van gebeurtenissen, opgetekend door Ch. Munters, Kapelaan te Kuringen*, Assen, 1972, éd. J. GRAUWELS, p. 38. Ouvrage dont la référence sera dorénavant abrégée en «MUNTERS». Cf. aussi CHAPEAUVILLE, vol. 3, p. 338. L'édit de 1554 est publié par HALKIN II, p. 407-408. Le qualificatif «Félien» fait probablement référence au schismatique Félix de Trèves (ca 386) ou à l'adoptianiste Félix d'Urgel (ca 700). *Dictionnaire Encyclopédique du Christianisme Ancien*, Paris, 1990, vol. 1, p. 967. *Dictionnaire de Théologie Catholique*, Paris, 1913, vol. 5, col. 2132.

L'ombre de Melchior Hoffman et les proscrits de l'été 1533

Au printemps 1532, des ressortissants de la principauté gagnèrent Susteren où ils assistèrent aux prêches d'hérétiques qui ne pouvaient être que les fameux «prédicants de Wasseberg» (17). Ces derniers, niant toute forme de présence physique du Christ dans l'Eucharistie, n'étaient pas des luthériens. En 1533, sous la direction de Hendrik Roll, ils se décidèrent à professer le baptême des adultes puis à rejoindre Münster. Les interpellés du printemps 1532 furent les premiers Liégeois que l'on peut, avec certitude, qualifier de réformés. Le pays de Liège découvrit donc la Réforme dissidente de Roll et de ses compagnons avant même d'être touchée par les doctrines luthériennes.

Probablement opposé à l'exubérance dévastatrice du prophétisme muns térite, Roll revint sur les berges de la Meuse en 1534. Il se fixa à Maastricht où il prit en main la communauté anabaptiste qui s'était constituée sous l'influence d'un autre prédicant itinérant nommé Wilhelm Stupman, alias Mottecop (18). Ce dernier, mentionné par Jean III duc de Juliers dans une lettre datée du 16 août 1533 et expédiée à Érard de la Marck, fut interrogé à Una près de Dortmund. Il avoua avoir fondé une communauté à Maastricht, une autre à Liège et une troisième à Aix (19). Les membres de sa secte s'appelaient les «frères chrétiens». Soumis à la seule autorité de quatre juges qui les dirigeaient et réglait leurs conflits, ils refusaient de comparaître devant d'autres magistrats et cherchaient à éviter tout contact avec les personnes extérieures à leur mouvement. Nous sommes en présence de nos premiers anabaptistes.

Mottecop, banni d'Aix-la-Chapelle le 3 janvier 1533, était verrier et avait à son service un valet liégeois de la même profession (20). Ce dernier fut chassé de sa ville natale, probablement à cause de son hérésie. Le 23 avril

(17) MUNTERS, p. 13. Un projet de mandement daté de juillet 1532 proposait d'exclure de la grâce princière «ceulx qui, soy sentans infectez de ladict secte, se sont, environ le temps que la deraine enquête at esté horsportée, renduz fugitif à lieu de Susteren». Texte édité dans Émile FAIRON, «Un dossier de l'inquisiteur liégeois Thierry Hézius (1532-1545)», in *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, n° 88 (1924) p. 123. Cf. BAX, vol. 1, p. 25. HARSIN, vol. 2, p. 317 & 318. HALKIN I, p. 125 & 176.

(18) BAX, vol. 1, pp. 93-102. Albert Fredrik MELLINK, *op. cit.*, p. 32. *The mennonite encyclopedia* (...), *op. cit.*, vol. 4, p. 650. Wigle de Zwichem écrit à Érasme en 1534 «*Rollius (...) profectus est in Hollandiam et Frisiām, ac ibi eam excitavit turbam de qua supra memini*» *Opus Epistolae rum Desiderii (...) op. cit.*, vol. 11, p. 23 & 24.

(19) Texte édité par BAX, vol. 1, p. 74 & 75.

(20) Dans une chronique aixoise, «Mottenkoppen», verrier, est cité avec Jean Holtzwergen comme compagnon du prêcheur anabaptiste Teschemacher. Ils furent tous deux emprisonnés puis bannis. HABETS, p. 66. Joseph DARIS, *Histoire du diocèse et de la Principauté de Liège pendant le XVI^e siècle*, Liège, 1884, p. 182.

1533, le conseil communal de Maastricht publia un recès enjoignant aux étrangers originaires d'Aix de quitter la ville «ter zake van deser Luttersse ende anderen quadren falssen secten» (21). De nombreux cas d'hérésie se signalèrent à Liège au début de l'été. On peut donc supposer que Stuppman, après avoir quitté Aix, visita d'abord Maastricht avant de gagner la capitale principautaire. Ce sont probablement ses disciples qui susciteront la promulgation de l'édit du 9 juin (22).

Ce document dressait une liste de huit réformés condamnés au bannissement et à la confiscation des biens. Le premier de ces inculpés était «Jean le Tourneur». Il est tentant de l'identifier à Jean Stordeur, anabaptiste, tourneur de métier et mari d'Idelette de Burre, future épouse de Calvin (23). Or, Lambert de Burre junior, frère de la même Idelette, figurait également sur la liste. L'édit expulsait de surcroît un certain Richard Hoesman, qualifié de «voirier» (24). On possède l'acte liquidant ses biens au profit de la cité. La cause de son expulsion y était plusieurs fois mentionnée (25). Faut-il faire de cet Hoesman le valet liégeois de Mottecop? L'ordonnance de juin proposait le pardon du prince à tous ceux qui acceptaient d'abjurer leurs erreurs. Dix-neuf personnes vinrent à résipiscence le jour même. Dix-sept autres les imitèrent quatre jours plus tard (26). Parmi eux figurait Lambert de Burre

(21) HABETS, p. 67.

(22) *Recueil des ordonnances de la Principauté de Liège*, Liège, 1869-1871, éd. Mathieu Lambert POLAIN, 2^e série, vol. 1, p. 94. CHAPEAUVILLE, vol. 3, p. 325. BOUILLE, vol. 2, p. 326. MÉLART, p. 334. *Chroniques*, vol. 2, p. 386. HALKIN I, p. 154. HARSIN, vol. 2, p. 314.

(23) L'édit du 3 décembre de la même année provoque l'arrestation d'un certain «Johannes scholaram Ecclesiae S. Pauli Magister» qui enseigne la «Lutheranam heresim» à ses élèves. CHAPEAUVILLE, vol. 3, p. 320. BOUILLE, vol. 2, p. 325. MÉLART, p. 333. HALKIN I, p. 153. HALKIN II, p. 108. HARSIN, vol. 2, pp. 299-300 & 312. Rey identifie sans argument probant ce personnage avec l'anabaptiste Jean Stordeur, le premier mari d'Idelette de Burre, future femme de Jean Calvin. Arnold REY, «Note sur l'origine liégeoise d'Idelette de Bure, femme de Calvin», in *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Belge*, 2^e série, n° 3 (1922), p. 111. Les textes qui citent Stordeur en font pourtant un «tornier» ou tourneur. Voir le récès du conseil de la ville de Genève publié par N. WEISS, «Un portrait de la femme de Calvin», in *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, n° 56 (1907), p. 228. Aucun élément ne permet de préciser la confession de ce maître d'école.

(24) Chapeauville parle d'un «vitrarius». CHAPEAUVILLE vol. 3, p. 325.

(25) «Rigaldt Hoesman (...) encoupeit et grandement entachiet de la secte et heresie lutherrane contrevenant par ce aux mandemens de dieu de notre mere saincte engliese et aussi aux ordonnances et defessenses lues et publiiees le IX^e jour de Jung XV^e et XXXIII et este lors banny et exylriet de tout le pays de liege et conte de looz ensemble tous ses biens meubles et immeubles confisquez (...). Il possède notamment une maison dans la paroisse de Saint-Martin-en-Isle. Archives de l'État à Liège, *Échevins, oeuvres*, reg. 128, f^{os} 136 & 136v^o. HARSIN, vol. 2, p. 314.

(26) Ces listes furent éditées par Émile FAIRON, «Supplément au recueil des ordonnances de la Principauté de Liège promulguées par Érard de la Marck (1506-1538) et Corneille de Berghe (1538-1544)», in *Bulletin de la Commission Royale pour la publication des anciennes Lois et Ordonnances*, n° 13 (1929), pp. 305-307. Elles sont accompagnées d'une formule d'abjuration lacronique. Les repentants promettaient simplement d'abandonner l'hérésie luthérienne.

senior, père d'Idelette et de Lambert (27). Selon Chapeauville, sept autres hérétiques qui refusèrent de s'amender furent également exilés. Un autre, le «grand Hanset», qualifié de «virum seditiosum», fut condamné à la décollation. Il avait agressé les gardes venus l'interpeller (28). La même année, un certain Piron le Mercier de Visé fut accusé d'avoir nié la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie (29). Ce sacramentaire fut-il disciple des prédicants de Wassenberg ou anabaptiste? On ne connaît pas la suite de ses mésaventures.

C'est à Strasbourg que s'installèrent les Liégeois exilés. Ce choix fut probablement motivé par la présence dans la métropole rhénane de deux éminents personnages. Melchior Hoffman et son disciple Polderman, devenus les nouveaux Élie et Énoch, étaient alors les hôtes des prisons de la ville où ils attendaient la réalisation des prophéties. Ultérieurement, des membres de la communauté liégeoise gagnèrent Genève. Herman de Gerbihan y arriva le 9 mars 1537 en compagnie du brabançon Audry Benoit. Les deux hétérodoxes annoncèrent aux magistrats de la ville leur intention de «voloir disputer aux prédicans» (30). Le débat avec Farel eut lieu le vendredi 16 et le samedi 17 mars. Le dimanche, le conseil «pource que c'est chose plustost engendant different et diverses opinions que union et plustost faire vaxiller a la foy que estre ferme, attendu que le assaillant nest suffisant et ne scait amener chose ou il se puysse resolute» décida de suspendre la rencontre et d'interdire toute diffusion écrite des propos des intervenants. Les deux «kathabaptistes» furent ensuite chassés, de peur qu'ils n'agissent sur la «tendreté des esprys» (31). Des mesures furent prises pour éviter la présence de leur coreligionnaire en ville et on interdit à Farel d'entreprendre de nouvelles disputes avec des anabaptistes (32).

(27) HALKIN I, p. 172 & 173. Pour une ébauche de l'arbre généalogique d'Idelette de Burre, Léon E. HALKIN, «Protestants des Pays-Bas et de la Principauté de Liège réfugiés à Strasbourg», in *Strasbourg au cœur religieux du XVI^e siècle, Hommage à Lucien Febvre, Actes du colloque international de Strasbourg (25-29 mai 1975)*, Strasbourg, 1977, p. 300.

(28) CHAPEAUVILLE, vol. 3, p. 325 & 326.

(29) Archives de l'État à Liège, *Échevins de Liège, Grand greffe, jugements, sentences, rencharges*, reg. 82, f° 350 & v°. Le texte le concernant est contenu dans un registre fortement endommagé. Il ne contient apparemment pas de documents postérieurs à 1531. Il est fort possible que le reste ait été détruit. Nous devons nous en tenir à l'analyse de Halkin qui a utilisé le registre intact. HALKIN I, p. 179.

(30) Registre du conseil municipal de Genève publié dans *Corpus Reformatorium. Joannis Calvinii opera sunt quae supersunt omnia*, Brunsvig, 1874-1922, éd. G. BAUM, E. CUNITZ & E. REUSS, vol. 21, col. 208-210. Ouvrage dont la référence sera désormais abrégée en «Corpus».

(31) *Corpus*, vol. 21, col. 208.

(32) «(...) dès lors la race en fut perdue en ceste Eglise» disent Bèze & Colladon, *Corpus*, vol. 21, col. 59 & 210. Dans une lettre datée du 4 avril, Farel évoque la possibilité de réitérer une dispute avec des contradicteurs qui pourraient bien être nos anabaptistes. *Correspondance des*

Le 30 mars, l'application de ces dispositions empêcha «Joannes Bomecome-nus, imprimeur et Jehan Tordeur, tornier du Lyege, gens [qui] comme il disent veulent soubstenir par le vye le bapteme ne debvoit estre baillé aux petys enfans», de pénétrer en ville (33). Les deux anabaptistes indésirables reprirent donc la route, peut-être vers le pays de Vaud, comme le suggère une chronique locale (34). Bèze et Colladon donnent une autre version des événements (35). Ils n'évoquent ni Herman de Gerbihan ni son compagnon, mais citent Stordeur et mentionnent une dispute que Calvin aurait remportée contre ce dernier, ce qui aurait purgé la ville de l'anabaptisme. Si l'on se reporte au registre communal, Stordeur n'eut pourtant pas l'occasion de rencontrer le réformateur. Consciemment ou non, les biographies escamotèrent la demi-défaite de Farel (36).

Ils citent à nouveau Stordeur pour l'année 1539. À cette époque, Calvin se trouvait à Strasbourg où il «ramena à la foy un fort grand nombre d'Anabaptistes qu'on luy adressoit de toute part; (...) Il y eut aussi de ce nombre un nommé Jean Stordeur natif du Liège, lequel est décédé de la peste à Strasbourg, quelque temps après il print sa vefue à femme, nommée Odilette ou Idelette de Bure, femme grave & honneste, (ce que il fit par le moyen et conseil de M. Bucer) et avec icelle à tousiours vescu paisiblement, iusqu'à ce que nostre Seigneur la retira à soy sans aucuns enfans, car combien qu'elle eut un fils de luy, il mourut incontinent». Deux lettres que Calvin expédia à Farel le 6 février et le 4 mars 1540 mentionnent pour la dernière fois Stordeur. Elles nous apprennent que le Liégeois avait plusieurs enfants et que, bien que converti, il retardait la date de leur baptême. Stordeur mourut peu de temps après. Idelette épousa Calvin en août de la même année (37). Le réformateur

réformateurs dans les pays de langue française. Recueillie et publiée avec d'autres lettres relatives à la Réforme et des notes historiques et bibliographiques, Paris, 1866-1897, éd. A.-L. HERMINJARD, vol. 4, p. 220.

(33) Passage du registre communal retranscrit dans N. WEISS, «Un portrait de la femme de Calvin», in *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, n° 56 (1907), p. 228.

(34) *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française. Recueillie et publiée avec d'autres lettres relatives à la Réforme et des notes historiques et bibliographiques*, Paris, 1866-1897, éd. A.-L. HERMINJARD, vol. 4, p. 220.

(35) *Corpus*, vol. 21, col. 59-62.

(36) L'aventure de Stordeur, revue par Bèze et Colladon, fut parfois évoquée lors de la polémique confessionnelle, assurant la renommée posthume de notre Liégeois. «Ses ennemis furent un certain Jean Stordeur Liegeois Anabaptiste qu'il rembarra si bien en une dispute publique, que depuis ce temps la personne de cette secte ne s'est peu établie à Genève, ce Stordeur mourut de peste à Strasbourg, & Calvin épousa sa veuve qui avoit nom Odilette ou Odete de Bure femme vertueuse & honneste, ce qu'il fit par le conseil de Bucer. Il eut un fils décédé au Berceau : & resta veuf neuf ans après la mort de sa femme.» Jean-Baptiste de ROCLES, *L'histoire véritable du Calvinisme, ou mémoires historiques Touchant la Réformation, Opposés à l'Histoire du Calvinisme de Mr. Maimbourg*, Amsterdam, 1683, pp. 111-112.

(37) Arnold REY, «Note sur l'origine liégeoise d'Idelette de Bure, femme de Calvin», in *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Belge*, 2^{me} série, n°3 (1922), p. 111.

rencontra Herman de Gerbihan qui avait rejoint ses compatriotes. Calvin, sans surprise, aborda avec l'anabaptiste les thèmes du baptême, du salut et de l'humanité du Christ et parvint à convaincre le Liégeois «de libero arbitrio, de divinatace et humanitate Christi, de regeneratione, de paedobaptismo» et le fit hésiter «in praedestinatione» (38).

Le 28 mai 1537, se signala également à Strasbourg un «Johann Lamoramenus von Luttich». Il s'agit probablement de Bomecomenus, compagnon de Stordeur. Interrogé par les autorités sur son passé, il déclara avoir quitté l'évêché de Liège quatre ans plus tôt. Il avoua avoir engagé des disputes théologiques, notamment à Liège et à Marburg. Il n'évoqua pas sa tentative avortée de Genève et termina sa déclaration en précisant qu'il avait lu les œuvres de Bucer (39). Jean Zurelius, un autre imprimeur anabaptiste liégeois, se trouvait également à Strasbourg à cette époque (40).

Malgré la notoriété dont bénéficiait son mari, nous possédons peu d'informations sur la femme de Calvin. Outre le passage de Bèze et de Colladon déjà cité, nos seules sources sont, une fois encore, les lettres échangées par les réformateurs. En avril 1541, Calvin écrivit à Viret et lui apprit que sa femme s'était réfugiée à Strasbourg «ad fratrem suum», probablement pour fuir la peste (41). Ailleurs, il évoqua un des fils d'Idelette, peut-être un des enfants que Stordeur refusait de baptiser (42). Après la mort de sa compagne, survenue en mars 1549, Calvin fit part de son chagrin à Viret en dressant l'éloge de sa chère disparue (43). Le frère d'Idelette qui l'hébergea en 1541 est probablement ce Lambert de Burre, banni de Liège en 1533 qui, par l'intermédiaire des autorités de la ville de Strasbourg, tenta de récupérer ses biens et son droit de séjourner dans la Principauté (44). On le retrouve cité comme

(38) *Corpus*, vol. 11, col. 11, 25 & 26.

(39) A. HULSHOF, *Geschiedenis van de Doopgezinden te Strasburg van 1525-1557*, Amsterdam, 1905, p. 192.

(40) Léon E. HALKIN, «Protestants des Pays-Bas et de la Principauté de Liège réfugiés à Strasbourg», in *Strasbourg au cœur religieux du XVI^e siècle, Hommage à Lucien Febvre, Actes du colloque international de Strasbourg (25-29 mai 1975)*, Strasbourg, 1977, p. 299. Il est pour le moins étonnant de croiser tant d'imprimeurs originaires d'une ville qui ne connaît pas encore l'imprimerie. Zurelius, Lamoramenus et Bomecomenus ne sont-ils qu'un seul personnage? Ces ou cet – anabaptistes ont-il appris leur métier après leur départ de la cité mosane?

(41) *Corpus*, vol. 11, col. 181. N. WEISS, *Op. cit.*, p. 230.

(42) *Corpus*, vol. 12, col. 153.

(43) Cf. la correspondance de Calvin et de ses collaborateurs dans *Corpus*, vol. 10 col. 99, vol. 11 col. 11, 78 & 181, vol. 12 col. 732 & 153, vol. 13 col. 230 & 231 & vol. 21, col. 59, 62, 71 & 208-210. *Correspondance des réformateurs (...) op. cit.*, vol. 4, p. 220. On a conservé un portrait portant la mention «Femme de Jan Calvein». Il est décrit et reproduit par N. WEISS, *Op. cit.*, pp. 222-230.

(44) Arnold REY, *Op. cit.*, pp. 119-121. Il édite également la lettre de Corneille de Berghe rejetant cette requête et confirmant que de Burre a bien été expulsé pour cause d'hérésie.

maître tanneur en 1539 et 1542. Ses enfants repritrent l'entreprise familiale peu après (45). À Liège à cette époque, une famille de Burre comptait plusieurs Lambert et quelques Idelette (46).

Le caractère exceptionnel du récit d'exil des proscrits de l'été 1533 et de leurs compagnons est dû aux rencontres tout aussi exceptionnelles qui jalonnèrent leurs itinéraires. Leurs liens avec les pères de la réforme calvinienne assurèrent leur notoriété et permirent qu'on conservât leur trace. On ne peut qu'être frappé par la détermination de ces exilés pour qui itinéraires géographique et spirituel se confondirent. Tel Bomecomenus pratiquant les œuvres de Bucer, ils étaient désireux de découvrir d'autres horizons religieux et, bien que simples artisans, n'hésitaient pas à confronter leurs opinions à celles de théologiens renommés.

Le roi des derniers jours et les communautés losaines

Jean de Leyde arriva à Münster le 13 janvier 1534. À cette époque, Bernarth Rothman y prêchait le luthéranisme. Les melchiorites hollandais le convertirent et le rebaptisèrent (47). La ville tomba en 1534. Les excès qui s'y commirent suffiront à discréditer totalement le mouvement auprès des magistrats de toute confession. Derrière les frasques et les atrocités dénoncées et amplifiées avec autant de dégoût que de curiosité par les contemporains se cachait un message doctrinal solide. Rothman, le théologien qui jeta les bases du règne temporel du Christ dans cette cité développa ses thèses en réaction aux grands axes de la Réforme classique. Son approche trahissait néanmoins sa formation ecclésiastique et son passé luthérien (48).

Peu après sa prise de pouvoir, le roi Jean de Leyde organisa sa propagande. Les idées de Rothman se répandirent dans tous les Pays-Bas. Des émeutes éclatèrent à Amsterdam (49). Les émissaires envoyés par le roi afin de recruter des partisans ou d'organiser le soulèvement de ces régions susciterent un certain engouement qui retomba aussitôt après la prise de Münster par l'évêque et les

(45) Actes édités par Jean ROTT, «Documents strasbourgeois concernant Calvin», in *Regards contemporains sur Jean Calvin, Actes du colloque Calvin, Strasbourg 1964*, Paris, 1965, p. 72 & 73. On y croise cinq autres réfugiés liégeois, tous maroquiniers. On ignore leur confession. Le document daté de 1539 mentionne «Johan von Lutig», beau-frère de de Burre.

(46) Aucune d'entre elles ne peut-être chronologiquement identifiable à notre Idelette. Arnold REY, *Op. cit.*, pp. 113-116.

(47) Albert Fredrik MELLINK, *Op. cit.*, p. 34 & 35.

(48) W. J. DE BAKKER, «De vroege theologie van Bernhard Rothmann», in *Doopsgezinde Bijdrage*, n°3 (1977), p. 19.

(49) Albert Fredrik MELLINK, *Op. cit.*, p. 35.

troupes impériales. La déception provoquée par cet échec ne suffit pourtant pas à dissoudre les communautés (50). Si la violence et le millénarisme séduisirent encore quelques fanatiques rassemblés sous la direction de Batenburg, la plupart des rescapés optèrent, avec Obbe Phillipsz et les «frères» rassemblés à la réunion de Boekholt, pour une doctrine pacifique (51).

Peu après la mort de Roll, la communauté de Maastricht se laissa conquérir par les doctrines munstérites. Dès Noël 1534, le *Van der Wrase*, opuscule qui, largement diffusé à partir de Münster, invitait les fidèles des communautés des Pays-Bas à rejoindre la ville afin de procéder à l'extermination des ennemis de la vraie foi et à la préparation de la venue du Messie, circulait dans la cité mosane (52). Des rumeurs évoquaient alors l'avènement d'un roi qui devait rallier tous les «frères» à Amsterdam ou à Münster. Rassemblés, les membres des communautés auraient dominé le monde (53). Certains adeptes constituèrent de petits arsenaux afin d'équiper les membres qui devaient se rejoindre à Ijsenbroek où ils auraient reçu des armes à feu (54). À partir de janvier, on annonça le début de l'ère nouvelle pour la Pentecôte, date à laquelle le Christ serait apparu au milieu d'une nuée céleste pour juger les impies (55). La répression organisée par les autorités de Maastricht fut sévère. Presque tous les coupables furent exécutés. En février 1535, la ville prévint les cités voisines, notamment Liège, Saint-Trond, Tongres, Hasselt, et Stokkem, où de dangereux fuyards purent peut-être trouver refuge (56).

Le pays de Liège fut, vers la fin de l'an 1533, secoué par une série d'épisodes violents. À l'instar des célèbres «Fils d'Israël» qui, sévissant dans les environs de Maastricht et du duché de Limbourg, pillairent les édifices sacrés, violaient les nonnes et se plaisaient à «rôtir les enfants au feu pour extorquer de l'argent des parents», de nombreux losains manifestèrent une certaine hostilité envers la religion officielle (57). Ainsi les «lutheriaenen» de Repen mirent en pièces le

(50) Walter KLAASSEN, «Eschatological themes in early dutch anabaptism», in *The dutch dissenters, a critical companion to their history and ideas*, Leiden, 1986, éd. Irwin B. HORST, p. 31.

(51) Albert Fredrik MELLINK, *Op. cit.*, p. 38.

(52) BAX, vol. 1, p. 111, 112 & 117. Érasme aurait possédé un exemplaire de cet opuscule aujourd'hui introuvable. *Opus Epistolarum (...) op. cit.*, vol. 11, p. 234.

(53) BAX, vol. 1, p. 115.

(54) BAX, vol. 1, p. 119 & 122. MUNTERS, p. 27.

(55) MUNTERS, p. 30.

(56) BAX, vol. 1, p. 124. Texte édité par HABETS, pp. 133-161. Cf. aussi une lettre de Goclenius à Érasme datée de février 1535 : «(...) quanquam et Antuerpia ac Traiectum superius vix extremum exitium effugerint, singulari dei benignitate proditis scelerorum consilii, prius quam ipsi destinata perfecerint (...)» éditée dans *Opus Epistolarum (...) op. cit.*, vol. 11, p. 234.

(57) CHAPEAUVILLE, vol. 3, p. 326. BOUILLE, vol. 2, p. 326. MÉLART, p. 334. *Chroniques*, vol. 2, p. 386. On ne peut s'empêcher de comparer les «*Filiii Israël*» aux munstérites. Cf. Léon E. HALKIN, «Notes sur la Réforme à Liège en 1525», in *Leodium*, n° 44 (1957), p. 51. Ce dernier rapproche l'expression «*filiii Israël*» de la formule «*filiii nocti*» utilisée par Grapheus pour désigner les

christ de la chapelle et jetèrent les débris ainsi que les statues de la Vierge et de saint Jean dans un canal (58). Le huitième jour du même mois, à Gors-Opleeuw, d'autres «lutherianen» armés d'épées attaquèrent le curé pendant son office. À leur tête, la femme du seigneur du lieu déclara à l'assistance que l'enseignement prodigué par le prêtre ne valait rien et qu'il fallait l'enfermer dans la sacristie. La troupe venue de Liège pour arrêter le couple seigneurial arriva trop tard (59). On retrouve la trace des fuyards à Münster lors du sac de la ville par l'armée impériale. À la même époque, un certain Wathy de Grand-Axhe fut assassiné par des hérétiques qu'il avait surpris en pleine réunion (60). Ces événements, s'ils furent réellement provoqués par des anabaptistes, traduisent une radicalisation du comportement des communautés. On ne peut pas encore invoquer les principes münstérites. En effet, les «prophètes» ne s'installèrent à Münster qu'au début de l'année suivante (61).

La liste des «lutheraenen» jugés en 1534 au pays de Looz est importante (62). Les articles de foi de la plupart des suspects peuvent s'appliquer à n'importe quel type de réformés. Certaines dépositions firent néanmoins écho aux violences perpétrées précédemment. En février, les autorités de Tongres décidèrent de priver de leurs droits et de livrer à la justice toute personne «vander luteraense secten besmet», principalement celles qui tenaient des «scole oft (...) conventiculen» (63). C'est probablement cette mesure qui, quatre jours plus tard, provoqua l'arrestation de Symon Melaers (64). Un acte du conseil de la ville de Tongres ratifia son transfert à

anabaptistes. Cornelius GRAPHEUS, *Monstrum Anabaptisticum rei christianaee pernicies*, s.l., 1535, 9^e face (ouvrage non paginé). L'auteur anversois de ce long poème y décrit chronologiquement les différents excès commis par les anabaptistes.

(58) MUNTERS, p. 18 & 19.

(59) MUNTERS, p. 19.

(60) R. SION, «Un épisode des troubles religieux du XVI^e siècle à Grand-Axhe», in *Chronique Archéologique du Pays de Liège*, n° 21 (1930), pp. 37-40. HALKIN II, p. 144. Ce dernier assimile ces hérétiques à des anabaptistes. Cette dernière information doit être traitée avec prudence. La seule source est une note anonyme rédigée au dos d'un testament près de deux siècles après les faits et basée sur une tradition orale incertaine.

(61) W. J. KÜHLER, *Geschiedenis der nederlandsche doopgezinden in de zestiende eeuw*, Haarlem, 1932, p. 78 & suivantes.

(62) MUNTERS, pp. 20-22. La chronique de Jean de Brussemé éditée dans Edmond REUSEN, «Érard de la Marck, prince-évêque de Liège», in *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, n° 8 (1866), p. 96. HALKIN I, p. 178.

(63) Stadarchief te Tongeren, *Fonds baron de Schaezen, de Schaetzenhoff*, liasse 3162, f° 3. HARSIN, vol. 2, p. 300. Henry BAILLIEN, *Op. cit.*, p. 96. Ch. M. T. THYS, *Le chapitre de Notre-Dame à Tongres*, Anvers, 1887, vol. 1, pp. 206 & 207. La référence de l'édition de Brussemé sera dorénavant abrégée en «BRUSTHEM».

(64) «Melaers» d'après Stadarchief te Tongeren, *Akten en resolutien*, reg. 1, f° 182. Ou «Meltior» d'après Stadarchief te Tongeren, *Fonds baron de Schaezen, de Schaetzenhoff*, liasse 3162, f° 3 & 4. Ou plus simplement «Simon» chez MUNTERS, p. 22. Cf. aussi BRUSTHEM, p. 96. HARSIN, vol. 2, p. 318. Henry BAILLIEN, *Op. cit.*, p. 97. HALKIN I, p. 178. Ch. M. T. THYS, *Op. cit.*, vol. 1, p. 207.

Liège pour y être jugé. Il fut cependant brûlé à Curange le 31 mars (65). Interrogé, il déclara nier l'existence du purgatoire et le pouvoir de consécration des prêtres dont il dénonça la paillardise. Il acheva en précisant que les siens étaient assez nombreux pour détruire toutes les églises et tous les cloîtres et projetaient en outre de tuer les ecclésiastiques et de ravager le Pays de Liège. «Plus on en punira, plus il en viendra». Malgré son abjuration, Symon Melaers fut étranglé, puis brûlé. Le récit de cette exécution s'enchaîne, au sein du journal du chapelain Munters, avec la description de la prise de Münster. Le chroniqueur fait intervenir plusieurs fois la cité et ses «prophètes» dans son récit (66).

Le 21 avril 1534, Hendrik Maroozen ou Marozen de Tongres abjura la «ketteryen der lutheraenschen secten». Les autorités lui interdirent de fréquenter ses anciens coreligionnaires, de lire des livres suspects, de disputer des articles de foi et de réciter certaines chansons. On sait qu'il fuit à la nouvelle de l'arrestation de Melaers (67). Furent-ils de la même confession ?

Une courte note de Munters nous apprend qu'un frère mineur «dy luthers was» fut brûlé à Liège le 2 mai (68). Le mandement publié dans la même ville quelques jours plus tard entraîna des arrestations en masse. Les chroniqueurs évoquent plusieurs exécutions, expulsions et emprisonnements. Ils ne précisent ni les noms ni les confessions des coupables (69). Deux d'entre eux font l'objet d'un commentaire plus détaillé de la part du chapelain de Curange. Accusés d'être «luthériens», ils furent brûlés le 11 mai. Auparavant, ils déclarèrent que les leurs étaient mille cinq cents et étaient sur le point d'attaquer la ville à vingt endroits différents. Pour mieux frapper les esprits, ils versèrent sur le sol des poignées de sable en précisant que leurs compagnons étaient aussi nombreux que les grains ainsi répandus (70). Le chroniqueur qualifie un des deux martyrs de «fils de Tributus». Faisait-il partie d'une bande armée comparable aux «Fils d'Israël» (71)? Deux «luthériens» furent exécutés à Liège au début du mois de juillet et dix-sept ou dix-huit autres y furent emprisonnés

(65) «Combustus est in Cueringhen» Stadarchief te Tongeren, *Akten en resolutien*, reg. 1, f° 182. Dans un autre acte, il est dit «verfaemt vander luteriaenscher secte» Stadarchief te Tongeren, *Akten en resolutien*, reg. 1, f° 185 v°. MUNTERS, p. 22 & 23.

(66) MUNTERS, p. 21, 22, & 34.

(67) Stadarchief te Tongeren, *Akten en resolutien*, reg. 1, f° 185v°. Stadarchief te Tongeren, *Fonds baron de Schaezen, de Schaetzenhoff*, liasse 3162, f° 4-4v°. L'acte est daté du 19 mai.

(68) MUNTERS, p. 24. HALKIN I, p. 174. BAX, vol. 1, p. 24.

(69) CHAPEAUVILLE, vol. 3, p. 327. BOUILLE, vol. 2, p. 327. MÉLART, p. 336. *Chroniques*, vol. 2, p. 387. HALKIN I, p. 155. Paul HARSIN, «De l'édit de Worms (...)", *op. cit.*, p. 27 & 28. HARSIN, vol. 2, p. 302.

(70) MUNTERS, p. 24. BAX, vol. 1, p. 24. HALKIN I, p. 174.

(71) C'est ce que semble suggérer HALKIN I, p. 174.

quelques jours plus tard. Parmi eux, une femme déclara qu'il faudrait bien plus que ce coup de force pour anéantir le mouvement (72).

En évoquant des troubles survenus à Maastricht en 1535, Munters parle pour la première fois de luthériens «weerdeopt», sans distinguer néanmoins nettement les anabaptistes des autres réformés. En février, le chapelain mentionne l'arrestation de huit «lutheriaenen» de Herck-Saint-Lambert. Six d'entre eux parvinrent à s'échapper. Les deux autres, un homme et une femme, furent emprisonnés à Curange. On leur reprocha notamment d'avoir souillé le Saint Sacrement en le touchant avant de le consommer (73). Le 27 du même mois, la femme fut étouffée puis brûlée. Elle faisait peu de cas de l'Eucharistie qu'elle considérait comme un simple bout de pain et prétendait qu'il ne faut ni jeûner les jours fériés ni pratiquer le culte des saints. Il lui était interdit de dénoncer ses coreligionnaires. Curieusement, elle accepta de bonne grâce la messe qu'on promit de célébrer pour le repos de son âme (74). Cette première victime féminine de la répression est probablement celle que Brusthem cite pour 1534 et qu'il qualifie de «rebatisata» (75). Son refus de la présence réelle nous indique en tout cas qu'il ne s'agissait pas d'une luthérienne. Le 2 mars, l'homme, un certain Willem, fabricant de roues, fut également étouffé puis brûlé. Ses «articulen» ressemblaient à ceux de sa compagne. Comme elle, il rejeta la présence réelle et le jeûne puis affirma qu'il lui était interdit de dénoncer ses compagnons. Il déclara en outre que le pape, les évêques et tous les prêtres étaient des menteurs et que la Vierge était une femme ordinaire. Bien que torturé, il refusa de se confesser et de porter une croix. Contrairement à sa coreligionnaire, il n'apprécia pas l'office qui lui fut dédié et précisa qu'il comptait prier lui-même pour son salut. Il ajouta que les siens étaient mille cinq cents, dispersés dans les Pays de Liège et de Juliers, qu'ils comptaient partir un jour à Münster pour libérer la ville puis à Amsterdam «dat oeck infect was» et, enfin, à Maastricht. Le prophète qu'ils attendent devait naître à Pâques (76). Il s'agit là des premiers anabaptistes liégeois reconnus comme tels par les auteurs. Leur déposition établit clairement la connexion qui existe entre la Principauté et le «royaume» de Jean de Leyde. Le «second» baptême ne fit curieusement pas partie des dogmes qu'ils citèrent ou qu'on leur fit citer.

Le 24 juillet, Goerken de Wimmertingen, «luthers», fut décapité à Curange (77). Il déclara lui aussi qu'il ne fallait ni jeûner ni chômer pendant

(72) MUNTERS, p. 25. BAX, vol. 1, p. 24. HALKIN I, p. 174.

(73) MUNTERS, p. 28.

(74) MUNTERS, p. 28 & 29.

(75) BRUSTHEM, p. 96.

(76) MUNTERS, p. 29 & 30. HALKIN I, p. 178. BAX, vol. 1, p. 27.

(77) MUNTERS, p. 33. HALKIN, p. 178. BAX, vol. 1, p. 28.

les jours saints, qu'il était interdit de dénoncer ses coreligionnaires, que la Vierge était une femme ordinaire. Il ajouta que les prêtres abusaient le peuple en enduisant les statues d'huile pour ensuite crier au miracle et nia la présence réelle qui, tout comme la confession, fut instituée par les prêtres pour gruger les pauvres et leur soutirer de l'argent. Il considérait que les tromperies des ecclésiastiques étaient comparables à celles du Diable et était persuadé que le Messie qui devait bientôt s'élever châtierait ces impies en établissant la foi de sa communauté dans le monde entier. Le Libérateur, déjà annoncé pour Pâques, se faisait attendre. L'espoir demeurait néanmoins. Goerken semblait ignorer que l'évêque de Münster avait repris possession de sa ville depuis un mois.

À Curange, en février 1536, la femme du seigneur de Herck-Saint-Lambert acheta sa liberté et celle de son époux (78). Tous deux sont qualifiés de «luthers». Il s'agit de Barbe de Coswaeren et de Gilles de Lonchin, décédés respectivement en 1576 et 1557 (79). Leur élargissement fut plus que probablement accompagné d'une abjuration. Nous avons déjà cité deux suspects provenant de ce village. Les seigneurs du lieu favorisèrent probablement l'hérésie. Étaient-ils anabaptistes comme le couple exécuté au début de l'année précédente?

Le 16 février, un certain Peter Keerselaers, charpentier originaire, lui aussi, de Herck-Saint-Lambert, fut emprisonné à Hasselt (80). On le qualifia de «lutheriaen dy tot Munster weerdeopt was». À Münster, où il abandonna tous les préceptes de la foi romaine, il vit le roi Jean de Leyde qui, après qu'il fut rebaptisé sur la grand place, l'invita à atteindre la pureté en élevant son esprit au-delà de son corps «boueux». Le prisonnier, transféré à Curange, y est décapité le 27 février. Il révéla alors que Jean de Leyde avait projeté d'envahir le Pays de Liège pour y convertir ses habitants ou abattre les réitcents. Munters précise qu'il mourut en bon chrétien, bien qu'il fréquentât sa vie durant une «quaet geselscap». C'est à ce titre qu'il évita le bûcher. À la même époque, le chapelain rapporte une rumeur inquiétante qui se propagait dans la région. On racontait qu'une troupe allait surgir pour punir l'évêque et conquérir le Pays de Liège (81). Il est difficile de préciser si les

(78) MUNTERS, p. 37.

(79) Cf. leur épitaphe : «Cij gist feu honorable personne Gielle de Loncin iadis Seigneur de Hercques. Qui trespassat l'an XV^C LVII, le XXIX jour d'Aoust. Et Mademoiselle Barbe de Coswaremme son espeuze. Qui trespassat l'an XV^CLXXVI, de Novembre le XXII jour. Sistite iam lacrimae; mors mihi vita fuit». Henri VAN DEN BERCH, *Recueil d'Épitaphes*, Tongres, 1925, éd. Léon NAVEAU DE MARTEAU & Arnold POULLET, vol. 1, p. 357 & 358. Voir également la note de J. GRAUWELS dans MUNTERS, p. 37.

(80) MUNTERS, pp. 37-39. HALKIN I, p. 178. BAX, vol. 1, p. 28.

(81) MUNTERS, p. 39.

münstérites furent à l'origine de ce bruit ou s'il s'agit d'une simple menace de guerre de la part d'un seigneur voisin comme le chapelain en mentionne parfois (82).

Le 16 mai, Wouters, un «luther» d'Over-Neerpelt, amené à Curange deux mois plus tôt, y fut décapité (83). Il refusa de se confesser car la nuit précédente, son «esprit» lui avait interdit de le faire (84). Il ajouta qu'une soupe lui serait davantage profitable que ce sacrement ou que celui de l'Eucharistie. Il considérait les prêtres comme des «chiens», pires que Judas, et estimait que les saints n'ont aucun pouvoir. Il refusa de porter une croix qui, disait-il, lui aurait porté préjudice. Une fois de plus, la confession du suspect n'est guère évidente. Faut-il voir dans cet «esprit» une trace d'enthousiasme münstérite? Si c'est le cas, il s'agit de la dernière allusion à un thème de ce genre.

Dans le sillage de Menno

En janvier 1536, les «frères» sollicitèrent l'aide du curé frison Menno Simons dont les écrits redéfinirent et fixèrent les théories émises jusque là (85). Les assemblées mennonites des Pays Bas s'agrandirent au point de dépasser en importance toutes les autres communautés issues de la Réforme. Le mouvement connut alors sa période «héroïque», celle des martyrs. Avant la vague calviniste des années 1560, le mennonisme fut le seul mouvement dissident capable d'inquiéter les autorités (86). Après le début de la révolte orangiste, ses adeptes ne jouèrent plus qu'un rôle secondaire (87). L'anabaptisme de Menno qui s'interdisait toute alliance avec des factions politiques et tout recours à la force céda le pas à un calvinisme conquérant et disparut des provinces méridionales. Dès le début du XVII^e siècle, les autorités des Provinces-Unies se montrèrent tolérantes à l'égard des disciples de Menno Simons. La répression s'arrêta et les communautés s'intégrèrent peu à peu dans la société bourgeoise calviniste. Comme si sa pureté dépendait de la

(82) MUNTERS, p. 47 & 59.

(83) MUNTERS, pp. 47-49. HALKIN I, p. 175. BAX, vol. 1, p. 29.

(84) «(...) mynen geest heeft mich te nacht geraeden dat ich mich nyet bichten en soude» MUNTERS, p. 48.

(85) Albert Fredrik MELLINK, *Op. cit.*, p. 38 & 39.

(86) P. DE JONG, «Can political factors account for the fact that calvinism rather than anabaptism came to dominate the dutch reformation?», in *Church History*, n° 33 (1964), p. 392. À Gand et Bruges à cette époque, trois hérétiques sur quatre sont mennonites. Alphonse L. E. VERHEYDEN, «An Introduction to the History of the Mennonites in Flanders, 1530-1650», in *Mennonite Quarterly Review*, n° 2 (1947), p. 52. Alphonse L. E. VERHEYDEN, *Geschiedenis der doopsgezinden in de zuidelijke Nederlanden in de XVI^e eeuw*, Bruxelles, 1959, p. 175.

(87) P. DE JONG, *Op. cit.*, p. 392.

pression qu'exerçaient sur lui ses adversaires, le mouvement se montra moins radical et certains points de doctrine subirent l'influence des réformés.

Le 15 juin 1538, Jan van Rommershoven fut exécuté à Curange (88). C'était un personnage très important, le chef d'une communauté, voire de toutes les assemblées de la région. Il fut en effet qualifié de «principal luthérien» de Gors-Opleeuw et de Herck-Saint-Lambert où il baptisa de nombreux prosélytes (89). Il officia également à Anvers, le plus grand centre anabaptiste des Pays-Bas méridionaux (90). Lors de son arrestation, il était en possession du matériel nécessaire à son office : un manipule et un tabouret faits de carton. Il détenait également trois ou quatre livres «luthériens». On l'appréhenda le 30 mai à Vliermaal où, vêtu d'une cape, il avait l'habitude de rendre visite à sa compagne. Malgré les efforts particulièrement soutenus d'un des frères du chapelain et du prieur de Hasselt, il refusa de se convertir et de renier son «second» baptême. Sur le bûcher, il s'étrangla avec ses chaînes avant que les flammes ne pussent l'atteindre. Ce geste scandalisa la foule qui refusa de chanter le traditionnel *Pater*. Deux de ses livres furent brûlés avec sa dépouille. Munters ajoute que des papillons noirs et rouges volaient autour de lui au moment où il s'était donné la mort (91). On ne sait s'il associa leur présence et leurs couleurs à une quelconque intervention diabolique. Les autres chroniqueurs semblent avoir fait ce rapprochement. Ils ne parlent plus de papillons ni de suicide mais avancent que le diable en personne s'est chargé de supprimer l'anabaptiste en vertu d'un pacte qu'ils avaient contracté (92). Chapeauville et ses continuateurs mentionnent une série de dix-huit autres anabaptistes arrêtés à Hasselt et Curange, puis exécutés (93).

Une communauté hétérodoxe relativement importante se développa à Tongres. Elle subit une sévère répression en 1539 et 1540. Le premier hérétique cité est ce Hendrik Marozen alias Smaltsleghen qui, nous l'avons vu, avait abjuré en 1534. Le 13 juin, à l'article de la mort, il refusa l'aide spirituelle du prêtre, déclarant que seul Dieu avait la capacité de

(88) MUNTERS, pp. 83-86.

(89) «(...) hij was der overste luther van Gorsleuw, van Sint Lambrechs Herck» MUNTERS, p. 84.

(90) Alphonse L. E. VERHEYDEN, *Geschiedenis (...)* op. cit., pp. 24-26 & 175.

(91) «Te noteren dat swerte ende rode piepels om hem vloegen doen hy hem selver doede» Il faut probablement lire «toen» à la place de «doen». Cette phrase a été ajoutée en marge au manuscrit original. Voir la note de l'éditeur dans MUNTERS, p. 86.

(92) *Chroniques*, vol. 2, p. 131. CHAPEAUVILLE, vol. 3, p. 334. Jan MANTELS, *Hasseletum seu historiae losensis compendium*, Louvain, 1664, p. 64. MÉLART, p. 340. Barthélémy FISEN, *Sancta Legia romanae ecclesiae filia sive historiarum ecclesiae leodiensis*, Liège, 1696, p. 338.

(93) CHAPEAUVILLE, vol. 3, p. 334. On sait, grâce à HALKIN II, p. 152, que ces anabaptistes ne sont pas originaires d'Angleterre comme le prétend CHAPEAUVILLE qui a mal lu BRUSTHEM.

remettre les péchés (94). Il rejeta en outre la présence réelle, qualifiant l'Eucharistie de bout de pain (95). Son décès ne le mit pas à l'abri des menées de l'autorité. Après de longs débats auxquels participa l'inquisiteur Hezius, on décida de brûler son cadavre. Le bourreau étant absent, sa dépouille fut enterrée en dehors du cimetière et on alluma un feu symbolique sur sa sépulture, «Tot een teecken ende memorie der ongelooven» (96). Le fait que Marozen fut relaps a probablement entraîné cet acharnement (97). Nous avions rapproché Marozen de Symon Melaers qui fut probablement anabaptiste. Sa tendance sacralemente peut témoigner de son attachement à la foi de son ancien compagnon.

Cette affaire attira sur la ville l'attention des inquisiteurs qui organisèrent une enquête quelques semaines plus tard. Si le texte de la promulgation n'évoquait pas l'hérésie, il imposait néanmoins comme superviseurs des procédures «M. ardt van Luy (...) ende heeren Theodoricus Hezius, byder canonicken van Ludich, inquisiteurs der ketteryen» (98). Munters signale que, à la suite de cette opération, cinq ou six «luthériens» furent appréhendés. Ils parvinrent tous à s'enfuir, à l'exception d'un malchanceux qui finit en prison (99). Il s'agissait probablement de ce Johan Montaigne, «metter secten der lutheryen swaerlyck befaemt», qui comparut le 5 novembre. Il fut accusé en outre d'avoir entraîné d'autres bourgeois dans ses erreurs à la «scandalisatie datsu der kerstenen menschen». Il obtint sa libération moyennant une légère pénitence. Le même jour comparaissaient Lambert et Hendrik Goens (100). Comme Montaigne, ils furent accusés de lire des ouvrages interdits et d'avoir «ghescandaliseert» beaucoup de gens par leur comportement.

(94) Stadarchief te Tongeren, *Akten en resolutien*, reg. 2, f° 111v°-114. Stadarchief te Tongeren, *Fonds baron de Schaezen, de Schaetzenhoff*, liasse 3162, f° 6-8. Jean PAQUAY, *Tongeren Vorheen, geschiedkundige schets*, Tongres, 1934, p. 147 & 148. HALKIN II, p. 85 & 86. BAX, vol. 1, p. 166. Henry BAILLIEN, *Op. cit.*, p. 98 & 99. Ch. M. T. THYS, *Op. cit.*, vol. 1, p. 213 & 214.

(95) «Ich ghelueve dat dat broot is en dat onse Heere God in den Hemel is» Stadarchief te Tongeren, *Fonds baron de Schaezen, de Schaetzenhoff*, liasse 3162, f° 8.

(96) Jean PAQUAY, *Op. cit.*, p. 147 & 148.

(97) «Decernimus ac declaramus (...) Henricum Maroyen alias Smaltslegers in pessimam heresim relapsum esse et ob id pro relapso reputandum et estimandum fore etesce, ejusque corpus seu cadaver justitie seculari juxta canonicas sanctiones tradendum esse et committendum» Stadarchief te Tongeren, *Fonds baron de Schaezen, de Schaetzenhoff*, liasse 3162, f° 6v°.

(98) Stadarchief te Tongeren, *Akten en resolutien*, reg. 1, f° 205v° & 206. Stadarchief te Tongeren, *Fonds baron de Schaezen, de Schaetzenhoff*, liasse 3162, f° 9. HALKIN II, p. 151. Henry BAILLIEN, *Op. cit.*, p. 98 & 100. Ch. M. T. THYS, *Op. cit.*, vol. 1, p. 215.

(99) MUNTERS, p. 86. HALKIN II, p. 152.

(100) Stadarchief te Tongeren, *Akten en resolutien*, reg. 2, f° 114v°-117v°. Stadarchief te Tongeren, *Fonds baron de Schaezen, de Schaetzenhoff*, liasse 3162, f° 10-12v°. Ch. M. T. THYS, *Op. cit.*, vol. 1, p. 216. Jean PAQUAY, *Op. cit.*, pp. 150-152. HALKIN II, p. 88 & 152. BAX, vol. 1, p. 167. Henry BAILLIEN, *Op. cit.*, p. 102.

ment (101). Ils avaient notamment critiqué l'eucharistie et la confession. Ils sont bien sûr qualifiés de membres de la «lutersche secten» et furent tous deux décapités le 27 novembre sur la place du marché. Jan Jongens, drapier, comparut en août 1540, accusé lui aussi d'être «vander Lutteraensche secte» (102). Après avoir tenté de fuir, il fut enfermé à Stokkem puis transféré à Liège où il négocia sa libération avec l'évêque en personne. Corneille de Berghes lui imposa une pénitence, une amende et des dons en faveur des pauvres de Tongres. Il lui fut en outre défendu de lire des ouvrages suspects et de fréquenter ses anciens compagnons. Il abjura officiellement à Curange le 15 août. La formule prononcée à cette occasion est plus nuancée que celles rencontrées précédemment. Jongens dut rejeter la doctrine de Luther ou «toute autre opinion qui contrarie les dogmes ou les usages de la Sainte Église» (103). Cette périphrase, utilisée à plusieurs reprises, traduisait-elle l'embarras des juges face à la confession du coupable? Il est tentant de considérer ces suspects comme des anabaptistes. Pourtant, seul Marozen, par ses liens éventuels avec Melaers et ses positions sacramentaires, peut être fortement soupçonné de l'être.

Le 3 septembre 1540, trois voyageurs furent interpellés et emprisonnés à Curange. L'un d'eux était le «chef des anabaptistes qui avait rebaptisé à Maastricht» (104). Cette expression sibylline désigne-t-elle le ministre de la communauté de la ville ou un «évêque» au statut plus élevé? Il peut s'agir aussi d'un responsable losain, semblable à Jan van Rommershoven, qui aurait visité l'assemblée décimée de cette cité et serait revenu au pays. Dans tous les cas, cet incident établit le lien existant entre les anabaptistes de la ville et ceux du pays de Looz. Ce furent probablement les ouailles de ce prédicant qui proposèrent l'importante rançon dont parle le chroniqueur. Le magistrat déclina cette offre. Après s'être amendé, le coupable fut décapité le 24 novembre. Ses deux compagnons de voyage, un prêtre de Cologne et un valet, furent relâchés.

(101) Stadarchief te Tongeren, *Akten en resolutien*, reg. 2, f° 115.

(102) Stadarchief te Tongeren, *Akten en resolutien*, reg. 2, f° 122v°-125v°. Stadarchief te Tongeren, *Fonds baron de Schaezen, de Schaetzenhoff*, liasse 3162, f° 14-15v°. Ch. M. T. THYS, *Op. cit.*, vol. 1, p. 216. Jean PAQUAY, *Op. cit.*, pp. 148-150. HALKIN II, p. 152. BAX, vol. 1, p. 167. Henry BAILLIEN, *Op. cit.* p. 102.

(103) «Soo ist dat ick Jan Jongen voorscr. gelove ende sweere op 't hrylich evangelium hier voor my liggende ende oock op die pene van relapse afstant te doen, als ick oock nu tegenworp dicktlijck doen van allen lutherye, kettery oft andere opinien den heyligen christen geloven oft gebruyck der H.Kercken eenigsints contrarierende». Stadarchief te Tongeren, *Fonds baron de Schaezen, de Schaetzenhoff*, liasse 3162, f° 14v°.

(104) «der overeste vanden weerdeopsel, tot Tricht had hyse weerdoept». MUNTERS, p. 119 & 128. HALKIN II, p. 164.

Le 6 mars 1544, un berger de Gors-Opleeuw fut brûlé vif. Il refusa de se confesser (105). On lui perça la langue au moyen d'un clou. Son arrestation déchaîna les «lutherianen» du village qui défoncèrent la porte de la maison du curé Jan Hollenders. Ce dernier n'osa plus y habiter. En 1533, les seigneurs anabaptistes de Gors-Opleeuw avaient déjà maltraité le prêtre qui desservait alors la paroisse.

Cet incident est un des derniers relatés pour cette époque. Le fait que le récit du chapelain Munters, notre principale source, s'arrête à ce moment n'y est évidemment pas étranger. On peut aussi avancer l'abandon des principes violents pour une doctrine moins repérable. Cette raréfaction est amorcée dès 1536. L'absence d'un document comparable au *Dagboek* ne nous empêchera pourtant pas de retrouver des traces régulières d'anabaptistes à partir de 1570.

Le 28 août 1547, une anabaptiste gueldroise, qui avait reçu l'enseignement d'un certain «Smeken de Maastricht (106)» et de Menno Simons en personne, déclara qu'une de ses coreligionnaires, soeurs de son mari, subit le martyr à Stokkem (107). En 1559, six bourgeois de Maaseik furent accusés de tenir des «conventicules». Deux d'entre eux, Catherine et Pierre Smets furent qualifiés de «rebastisati». Les membres de ce groupe furent découverts par l'archidiacre de Campine qui en avertit l'évêque. Le conseil ordonna alors aux deux délégués chargés de surveiller l'élection des bourgmestres de s'informer à leur sujet. On perd malheureusement leur trace (108). Enfin, en août 1565, deux bourgeois de Maaseik allèrent plaider la cause de Pauwels Leyssen, un anabaptiste originaire de leur ville jugé à Montfort, en Gueldre. On ne sait si ses sympathisants professaient la même foi que lui (109). Le 19 février 1565, Willem van Dueren, anabaptiste de Maastricht, fut emprisonné à Saint-Trond. Il s'agit d'un voyageur qui séjournait assez longtemps à Bruges où son coreligionnaire Anthonis et seize ou dix-sept des leurs furent suppliciés. Il y fut rebaptisé par le Gueldrois Geerart van Gelder en 1559. Il se rendit ensuite à Bruxelles, puis à Poitiers «uit Franckryck», ville qui aurait abrité une forte communauté hérétique (110). Il visita également l'Angleterre d'où il ramena un livre qu'il vendit à Anvers. À Londres, il croisa des habitants de Saint-Trond et de Hasselt qui

(105) MUNTERS, p. 182. HALKIN II, p. 151. BAX, vol. I, p. 163 & 263.

(106) Probablement Jan Smeitgen. BAX & HABETS, passim.

(107) J. S. VAN VEEN, «Bijdrage tot de geschiedenis der hervorming in het overkwartier van Gelderland (1543-1568) (Roermond, Venlo en Omstreken)», in *Publication de la société historique et archéologique dans le Limbourg*, n° 41 (1905), p. 314.

(108) Archives de l'État à Liège, *Conseil privé, dépêches*, reg. 99, f° 275. TIHON, p. 173. BAX, vol. 2, p. 236.

(109) BAX, vol. 2, p. 237.

(110) Cette affirmation semble fantaisiste.

étaient baptisés «op haer manier». Son abjuration lui permit d'échapper au bûcher mais pas à la décollation (111).

A partir de 1570, une deuxième vague anabaptiste déferla sur la Principauté. A cette date, une enquête fut promulguée pour le marquisat de Franchimont (112). Les procédures ne s'achevèrent qu'en 1573. Un nombre impressionnant de suspects furent appréhendés. Quarante furent jugés coupables et bannis. Il s'agissait généralement de calvinistes, probablement convertis par le célèbre François Du Jon. Les quelques remarques concernant les baptêmes irréguliers ne s'appliquaient pas à des anabaptistes, mais à des disciples de Calvin qui s'abstenaient de faire baptiser leurs enfants par le prêtre pour les présenter aux prédicants installés à Limbourg (113). Cependant, deux témoignages dénoncèrent les agissements d'anabaptistes. Maroyette le Claveteur de Verviers entendit ainsi une autre femme dire à propos de Lauren Poicet, drapier à Andrimont, «que, en la maison d'icelluy, se sont faictes ou tenues predication des rebaptisez» (114). Elle déclara également que la femme de Francoy le Masson, également d'Andrimont, «porte le nom d'estre rebaptisee». Ces propos n'ont probablement pas été jugés dignes de foi, car ces deux personnes ne firent pas l'objet de poursuites (115). Les deux suspects furent pourtant retenus sur les listes des enquêteurs (116). On apprend également que Thomas Lambot de Verviers laissa «mourir unne enfant sans baptesme, qu'on dict est enseveli en Andrimont; encore un autre qu'il a detenu long temps sans baptesme». Il pouvait bien sûr s'agir d'un calviniste attendant une occasion de présenter ses enfants aux prédicants. Cette troisième mention du village est pourtant troublante.

Deux textes inclus dans le dossier de cette enquête, une profession de foi catholique à faire réciter aux convertis et un questionnaire à soumettre aux témoins, mentionnent le «second» baptême et indiquent que les responsables s'attendaient à rencontrer des anabaptistes (117). La présence d'adeptes dans

(111) Texte édité par Joris STERKEN, «Over anabaptisme te Sint Truiden and Sint-Truidense Wederdopers» in *Het oude land van Loon*, n° 5 (1950), p. 197 & 198.

(112) Textes édités par François LEMAIRE, *Les débuts du protestantisme dans le marquisat de Franchimont*, mémoire U.L.G., 1950, p. 325-482. Voir également François LEMAIRE, «Note sur l'expansion du protestantisme dans le marquisat de Franchimont (1540-1570)», in *Annales de la fédération archéologique et historique de Belgique*, 33^{ème} session-n° 2 (1949), p. 28 & 29. Émile FAIRON, «La répression de l'hérésie et la question constitutionnelle dans la principauté de Liège pendant le XVI^e siècle», in *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme Belge*, 2^{ème} série-n° 7 (1929), p. 296 & 297.

(113) François LEMAIRE, *Les débuts (...) op. cit.*, p. 331, 346 & 387.

(114) François LEMAIRE, *Les débuts (...) op. cit.*, p. 334.

(115) François LEMAIRE, *Les débuts (...) op. cit.*, p. 143.

(116) François LEMAIRE, *Les débuts (...) op. cit.*, p. 440 & 441.

(117) François LEMAIRE, *Les débuts (...) op. cit.*, p. 363 & 366.

cette région n'a rien de surprenant. Les importants foyers limbourgeois, très proches de Verviers et d'Andrimont, nous sont connus par deux enquêtes similaires à celle ordonnée pour Franchimont (118). Les témoins évoquèrent la présence d'anabaptistes dans le hameau de Neuville, situé sur la frontière liégeoise à moins d'un kilomètre d'Andrimont (119). Les témoins qui relatèrent ces faits fréquentèrent ces prêches et y rencontrèrent des anabaptistes notoires du duché ainsi que plusieurs hommes qu'ils ne connaissaient pas. Ces derniers pourraient bien être originaires du Pays de Liège. Un certain «Frans van Andrimont», qu'il est tentant de rapprocher de Françoy le Masson dont la femme est dite «rebaptisée», a, d'après d'autres indicateurs, fréquenté les réunions secrètes tenues chez Mathieu Tiang, anabaptiste de Baelen. On ne sait ce que devinrent les membres interpellés de la communauté d'Andrimont.

Pour 1573, Chapeauville et ses continuateurs signalent une série d'exécutions d'anabaptistes. Deux furent suppliciés à Liège et six ou huit à Hasselt (120). Malgré la torture qu'on leur infligea, ils refusèrent de dénoncer leurs compagnons.

Mélart mentionne également la présence d'anabaptistes à Huy, repérés à l'occasion d'expulsions massives de «vagabonds estrangers & faineans». Ils furent mis à mort «resolus et opinatres tellement en leur erreur qu'ils ne voulurent desdire» (121). L'auteur oublia de dater ce fait, et la place qu'il tient dans son récit ne permet pas de tirer de conclusion chronologique précise. Bax propose de situer ces exécutions en 1573, année d'une apparente recrudescence hérétique. Faut-il établir un lien entre ces exécutions et la promulgation d'un édit hutois, daté de décembre 1572 et renouvelé en mars de l'année suivante, expulsant les vagabonds et les mendiants (122).

Dans une courte notice, le martyrologue anabaptiste de Tielemans Jansz. Van Bracht nous fournit le premier cas certifié de mennonisme pour la Prin-

(118) Denise VAN DOOREN & Joseph MOORS, «Une enquête, en matière d'hérésie, dans le ban de Baelen en 1565», in *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, n°114 (1949), p. 137. François LEMAIRE & Alphonse L. E. VERHEYDEN, «Une enquête sur le protestantisme au duché de Limbourg en 1569», in *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, n°118 (1953), pp. 137-231.

(119) «à Noyvayl bie Andrimont» Denise VAN DOOREN & Joseph MOORS, *Op. cit.*, p. 160 & 163.

(120) CHAPEAUVILLE, vol. 3, p. 469. BOUILLE, vol. 2, p. 467. Jan MANTELS, *Op. cit.*, p. 76. Jean-Étard FOULLON, *Historia Leodiensis per episcoporum et principum seriem digesta (...)*, Liège, 1735-1737, vol. 2, p. 246. Foullon et Bouille en comptent huit pour Hasselt. Le dernier précise qu'ils ont tous été décapités.

(121) MÉLART, p. 423.

(122) Textes édités par Raoul VAN DER MADE, «Cris et ordonnances des XV^e et XVI^e siècles transcrits dans les registres des échevins et de la franchise de Huy», in *Bulletin de la Commission Royale pour la publication des anciennes Lois et Ordonnances*, n° 18 (1954), pp. 452-455.

cipauté. Il s'agit de Lijntgen Kemels qui «après avoir fait une bonne et ferme confession de foi, fut brûlée» en 1570 (123). On peut peut-être rapprocher cette dame au nom thiois de la femme originaire de Hasselt qui, d'après un chroniqueur liégeois anonyme, «fut brûlée en gravioule à cause qu'elle éstoit anabaptiste, et elle mourut opiniastre» en 1574 (124). Quant à la date, il serait alors préférable de suivre le contemporain local plutôt que Van Braght qui, se basant sur des traditions familiales lacunaires, est souvent inexact.

En 1581 et 1582, le conseil privé évoqua plusieurs hérétiques, dont un habitant de Tongres, sans précision confessionnelle (125). La ville de Tongres semblait alors particulièrement «infectée». Outre Adriaan Katers qui obtint un certificat d'orthodoxie en mars 1586 ainsi que Gisbrecht Berden et sa femme qui furent bannis comme «contraventeurs der alder catholijken religie ende aenhangers der nieuwe secten», citons Bartholomeus van Sinte Steven, un palefrenier, «borger van St Truyd» logeant chez Herman Vaes où il fut arrêté par le bailli le 14 mai 1582 (126). Ce dernier ne respecta pas la procédure coutumière, ce qui permit au suspect de se défendre efficacement. Député à Liège pour traiter d'autres affaires, le secrétaire de la ville en profita pour demander au prince la libération de l'inculpé qu'il obtint moyennant le règlement d'une forte amende. Le suspect, qui était pourtant qualifié d'«anabaptist», fut ainsi relaxé, à la grande joie de nombreux bourgeois. L'année suivante, Laevinius Torrentius évoqua une mesure prise contre d'éventuels anabaptistes de la cité losaine (127). Pour 1590, les chroniqueurs mentionnent un progrès généralisé de l'hérésie dans la partie septentrionale du pays. L'évêque ordonna aux villes de Maaseik et de Hasselt de faire sortir tous les «étrangers et anabaptistes qui depuis les guerres du pays-bas s'y

(123) «Lijntgen Kemels-1570. In gelijker voegen is ook tot Luyk gevangen een Suster genaemt Lijntgen Kemels, de Welke na een goede volstandige belijdenisse haers geloofs gedaen te hebben aldaer verbrant is geworden en is alsoos met haer brandende lampe haren Bruydegom vrijmoedig te gemoet gegaen die haar ook als een wijse Maegt blijdelijk tot sijn feest mede ingenomen heeft.» Tielemans Jansz. VAN BRAGHT, *Het Bloedig toneel of martelaarspiegel der doopgezinde*, Amsterdam, 1685, p. 509. Dorénavant abrégé en «VAN BRAGHT». BAX, vol. 2, p. 311.

(124) *Chroniques*, vol. 2, p. 564. Le patronyme «Kemels» est assez répandu dans cette ville. Des membres d'une famille de ce nom ont ainsi pris part aux troubles calvinistes de 1566. A. HANSAY, *Documents pour servir à l'histoire de la Réforme à Hasselt au XVI^e s.*, in *V.O.*, vol. 7, pp. 224, & 229-232.

(125) Actes détruits. On n'en possède que l'analyse d'Édouard PONCELET, *Mémorial des archives détruites. Inventaire des dépêches du conseil privé de Liège. Ernest de Bavière (1581-1612)*, Liège, 1945, pp. 4, 5, 21, 33 & 50.

(126) Stadarchief te Tongeren, *Akten en resolutien*, reg. 5b, ad. an. 1582 (reg. non folioté). Henry BAILLIEN, *Op. cit.*, p. 109.

(127) Laevinius TORRENTIUS, *Correspondance*, Paris, 1950, éd. Marie DELCOURT & Jean HOYOUX, vol. 1, p. 70. Il n'y a pas de trace de ce texte dans les registres de la cité, pas plus que dans les conclusions du chapitre-cathédrale ou dans les dépêches du conseil privé. Il ne s'agit pas non plus d'un édit général.

estoint retirez» (128). Les deux villes sont bien évoquées dans le mandement et c'est bien d'hérésie qu'il est question, mais le texte ne fait pas allusion à l'anabaptisme (129). En octobre 1593, les mêmes mesures furent appliquées aux mêmes villes avec plus de résultats. Chapeauville dit ainsi que beaucoup de «Calvinistae & Anabaptistae» furent chassés ou convertis (130).

Comme le suggère Bax, ces mesures sont probablement à l'origine de l'arrestation de Aeltgen Baten de Zonhoven (131). Nous possédons deux récits concernant cette martyre mennonite. Le premier, celui de Chapeauville, associe à «Aleidis Batem» son mari «Quintinus Jacobs» (132). Le chroniqueur édite la sentence qui les livre à la justice laïque. Elle est datée du 29 octobre 1593 et mentionne l'existence d'une fille que le couple hétérodoxe refusa de baptiser «cum (...) ipsarum salutis periculo». L'autre narré est dû à Van Bracht dont le martyrologue consacre à Aeltgen une longue notice (133). Il ne parle pas de Quintin Jacobs, fait mourir la mennonite le 24 juillet 1595 et lui attribue une compagne, Maeyken Wouters, qui sera, elle aussi, précipitée du haut du pont des Arches.

Les deux textes divergent en bien des points. Van Bracht précise que les deux martyrs ne restèrent que «sommige dagen» en prison entre la lecture de la sentence ecclésiastique et l'application de la peine laïque (134). Or, si la date de Chapeauville est exacte, elles auraient séjourné plus de vingt mois dans les geôles de la ville. Il est ici encore préférable d'accorder notre confiance au chroniqueur local qui fut d'ailleurs contemporain des faits. En ce qui concerne le compagnon d'Aeltgen, le problème est plus ardu. Même si Van Bracht rédigea sa notice près d'un siècle après l'exécution, il paraît peu probable que son récit altère la réalité au point de transformer Quintin en Maeyken. Rien ne permet d'affirmer qu'il créa de toute pièce le personnage de la jeune fille. Il n'est pas impossible que les trois suspects aient été appréhendés en même temps. Si Chapeauville ignore l'existence de Maeyken, Van Bracht connaît le mari d'Aeltgen qu'il ne nomme pas. Bax suppose que Quintin abjura puis fut relaxé par les juges séculiers, ce qui le rendit encom-

(128) Jan MANTELS, *Op. cit.*, p. 81. MÉLART, p. 463. Ce dernier auteur associe fréquemment anabaptistes et étrangers ou vagabonds.

(129) Ce mandement nous a été conservé sous la forme d'une conclusion capitulaire : Archives de l'État à Liège, *Cathédrale, secrétariat*, reg. 9, p. 578.

(130) CHAPEAUVILLE, vol. 3, p. 579 & 581. BOUILLE, vol. 3, p. 53.

(131) BAX, vol. 2, pp. 344-346. *The mennonite encyclopedia (...) op. cit.*, vol. 1, p. 19.

(132) CHAPEAUVILLE, vol. 3, pp. 579-581. BOUILLE, vol. 3, p. 53. Bouille en fait des prêcheurs «qui s'obstinèrent à semer le venin de cette doctrine à Zonhove et dans les lieux circonvoisins».

(133) VAN BRAGHT, pp. 789-792.

(134) VAN BRAGHT, p. 790. BAX a apparemment confondu le temps qui sépare l'arrestation de la sentence ecclésiastique (dix semaines selon Van Bracht) et celui écoulé entre la lecture des deux sentences. BAX, vol. 2, p. 344.

brant pour l'hagiographe qui l'évacuerait de sa notice (135). Cette hypothèse n'est malheureusement pas satisfaisante. En effet, dans le récit de Van Bracht, l'époux jouit d'une totale liberté, envoyant de l'argent et des couvertures à sa femme captive.

Ces difficultés semblent irréductibles. Le mari fidèle apparaissant chez Van Bracht fut peut-être créé pour les besoins du discours hagiographique. Il intervient, en effet, pour jouer les deux rôles dévolus à tous les sympathisants qui se manifestent dans les martyrologes, celui du protecteur qui propose une aide refusée fièrement par le martyr et celui du fidèle que le supplicié édifie par des conseils donnés à l'article de la mort. De telles figures surgissent trop régulièrement au sein de ces recueils pour qu'il s'agisse à chaque fois d'individus ayant réellement existé.

Le récit de Van Bracht, fort bel échantillon de littérature hagiographique anabaptiste, répond à toutes les règles du genre. Les deux martyres naquirent toutes deux à Zonhoven «in de heerlijkheyd van Vogel-sanck behorende onder 't Land van Luyck» où elles résidaient encore lors de leur arrestation. Aeltgen était une dame âgée. Maeyken n'avait que vingt-quatre ans. Après leur conversion, elles reçurent le «second» baptême. Une plainte attira sur elles l'attention du magistrat liégeois. Le prince dépêcha quatorze officiers qui s'en emparèrent facilement (136). Ils ne parvinrent pas à mettre la main sur le père de Maeyken mais capturèrent son jeune frère. Ce dernier parvint néanmoins à s'enfuir, ce qui semble gêner l'auteur qui tente laborieusement de le justifier. La troupe se mit en route et traversa Hasselt où des amis des deux mennonites – on ignore leur confession – s'alarmèrent de leur sort. Habitées par la grâce, les futures victimes les rassurèrent et précisèrent qu'elles étaient appelées à témoigner au nom du Christ et qu'elles supportaient leurs peines avec joie.

Arrivées à Liège, elles subirent dix semaines d'emprisonnement dans des conditions pénibles et furent l'objet de nombreuses vexations assorties de menaces. Elles ne perdirent pas courage et s'aidèrent mutuellement. Le châpelain de l'évêque tenta de raisonner Maeyken par de douces paroles en lui proposant du vin. Ses efforts se soldèrent, bien évidemment, par un cinglant

(135) Van Bracht a ainsi occulté les dénonciations effectuées par le martyr Arent van Essen de Maastricht. Cf. les remarques de BAX, vol. 2, p. 310 & 344.

(136) Van Bracht parle de «eenige dienaers (welcke Trappers genoemt worden)» que le prince «sendende door het Land wanneer sy yemandt willen laten vangen». Ces «trappers» ne sont pas les chasseurs de têtes ainsi décrits. Ce terme dialectal en usage dans la région de Hasselt désigne en fait tous les officiers de justice sans distinction. Cette erreur n'enlève rien à la qualité des renseignements dont dispose l'auteur. Son souci du détail s'est déjà signalé dans la localisation de Zonhoven qui dépend bien de la seigneurie de Vogelzang. Pour le sens du mot «Trappers», cf. le glossaire établi par J. Grauwels dans MUNTERS, p. 198.

échec. Un habitant de Zonhoven, de passage à Liège, essaya lui aussi de la convaincre de sauver sa vie. Elle refusa à nouveau de devenir «een kind des duyvels». Les deux femmes gardèrent le silence sous la torture et se réconfortèrent mutuellement de façon fort édifiante. Comme il se doit, elles accueillirent avec joie leur sentence, louant Dieu pour ce cadeau. On les transféra dans une des prisons de la ville au confort encore plus précaire. Elles ne manquèrent pas de rejeter l'argent et les couvertures proposés par le mari d'Aeltgen. Elles furent condamnées à être précipitées du haut du pont des Arches. Le neveu d'Aeltgen leur rendit visite peu avant leur exécution. Elles lui demandèrent de transmettre leurs adieux à leurs parents. Aeltgen lui enjoignit en outre d'inviter son mari à éduquer leurs enfants dans la crainte de Dieu. Après avoir, une fois de plus, confirmé leur désir de mourir «also d'Apostelen Christi gedaen hebben», elles furent acheminées vers le lieu de leur supplice (137). En chemin, elles se mirent à chanter et furent rapidement bâillonnées. Après avoir exhorté les bourgeois à la repentance, Aeltgen fut plongée dans le fleuve. Avant de subir le même sort, Maeyken loua une dernière fois la divine Providence. Son bourreau lui conseilla de prier pour les magistrats. Elle expliqua alors qu'elle ne s'opposait en rien à l'autorité, mais qu'elle refusait de lui rendre un culte. Son interlocuteur perdit patience et la poussa dans l'eau où elle flotta longtemps avant de sombrer.

Van Bracht édite une lettre de Maeyken adressée à ses parents et aux autres membres de la communauté. Elle y exprimait la joie qu'elle ressentait à l'approche de sa rencontre avec son «fiancé céleste». Elle se félicitait de sa résistance aux menées des «Jésuites» qui n'eurent de cesse de la tourmenter en la menaçant des flammes de l'enfer. Elle demandait à ses correspondants de ne pas s'attrister et de continuer à vivre chrétiennement. Le ton impersonnel de ce document et ses formules prévisibles laissent planer le doute sur son authenticité.

Le récit et sa structure sont bien évidemment soumis à des impératifs confessionnels. Chaque phase tend à rehausser la gloire des martyrs et permet aux deux femmes, ou plutôt à l'auteur, de développer des thèmes théologiques.

(137) Cf. la description de Philippe de HURGES, *Voyages à Liège et à Maestricht en 1615*, Liège, 1872, éd. Henri MICHELANT, p. 148 et suivantes. « Au milieu de ce pont, du costé de Midy, se void comme un petit eschaffaut de pierre, contigu à l'un des murs accoudoirs, qu'il esgale en hauteur, auquel on monte par quelques degrez; là dessus on fouëtte de verges ceux et celles que l'on peut convaincre de sortilège, puis on leur lie par derrière les mains aux pieds, et ainsi liez on les précipite dans la rivière, en un endroit duquel à peine on peut sonder le fond, lequel est justement posé sous l'eschaffaut que je viens de dire ». Comme le fait remarquer l'éditeur, on ne mentionne pas de sorcières exécutées de cette façon à Liège. De Hurges les aurait-il confondues avec nos anabaptistes? Edmond POULLET, *Essai sur l'histoire du droit criminel dans l'ancienne Principauté de Liège*, Bruxelles, 1874, p. 500.

ques ou spirituels. Ainsi, la soumission totale des inculpées illustre à merveille les positions mennonites sur l'obéissance due au magistrat et permet de distinguer le mennonisme pacifique du münstérisme insurrectionnel. Les héroïnes, indifférentes aux douleurs, impatientes de contempler leur créateur et promptes à rejeter tout compromis, voire tout adoucissement de leurs souffrances, donnent un parfait exemple du mépris du monde que doit afficher tout chrétien appelé à sceller la vérité de son sang.

L'assujettissement d'une relation factuelle à un carcan hagiographique si contraignant n'a rien pour rassurer l'historien. On ne peut néanmoins se permettre de rejeter purement et simplement ce témoignage et ne conserver que le passage plus succinct de Chapeauville. Certes, les récits familiaux qui fournissent à Van Bragt une bonne partie de sa documentation charrient immanquablement un bon nombre d'erreurs. Ils proposent cependant un autre éclairage qui n'est pas à négliger. L'existence de Maeyken semble ainsi indubitable. Elle est attestée par Mantelius qui, commentant l'exécution de Jan van Rommershoven, se souvient avoir entendu de ses parents le récit de l'exécution de plusieurs femmes anabaptistes, projetées «ex arcuata ponte» et précise que leurs compagnons se sont enfuis en Hollande. Le poète de Bocholtz, quant à lui, évoque, dans sa description rimée de la Meuse et de son pont, la condamnation par noyade d'hérétiques qu'il qualifie de calvinistes (138).

Aeltgen et Maeyken furent les dernières victimes de la répression. Comme semble le suggérer Mantelius, le supplice des deux femmes provoqua peut-être un départ généralisé des mennonites vers des lieux plus cléments. Un dernier cas, isolé et anachronique, se signala en 1633. Le 30 avril, l'anabaptiste Van Ressel sollicita un permis de séjour de six mois au Chapitre de la cathédrale et au conseil de la ville (139). L'avis des deux assemblées nous est malheureusement inconnu. Van Ressel ne demandait en fait qu'un ajournement de son inévitable expulsion (140). Il ne s'agissait apparemment pas d'un Liégeois, mais d'un marchand étranger qui séjournait dans la cité depuis quelques années et qui avait besoin de temps pour organiser son

(138) Gilles de BOCHOLTZ, *Aegidii a Bocholtz Poemata varia latina*, Liège, 1931, éd. Jean HUBAUX, p. 14. Cf. aussi HALKIN II, p. 145. BAX, vol. 1, p. 163. *The mennonite encyclopedia* (...) *op. cit.*, vol. 3, p. 341. Ces auteurs établissent leur chronologie des faits en se basant sur l'emplacement du passage de Mantels dans son récit et datent donc les exécutions de 1541 ou 1542. Jan MANTELS, *Op. cit.*, p. 64.

(139) Archives de l'État à Liège, *Cathédrale, Secrétariat*, reg. 30, pp. 431 & 432. J. DE WIT, «Le protestantisme dans la Principauté de Liège au commencement du XVII^e siècle», in *Verzamelden Opstellen*, n°14 (1938), p. 111.

(140) «disposé (pour obéir aux mandements de vos S^ries publiez sur le point de la religion) de sortir de ceste Cité, et transporter mon mesnaige ailleurs» Archives de l'État à Liège, *Cathédrale, Secrétariat*, reg. 30, p. 431.

départ (141). Son rang social est plus élevé que celui des suspects habituels. À cette époque, la société mennonite commençait à s'embourgeoiser, renonçant à la stricte séparation avec le monde.

Ainsi se termine la liste d'anabaptistes découverts par les autorités liégeoises.

La Principauté comme lieu de passage

Si la situation géographique et politique de la Principauté favorisa l'éclosion de communautés réformées, elle ne permit pas leur épanouissement. Le territoire ne connut jamais les raz-de-marée mennonites et calvinistes qui secouèrent les Pays-Bas et qui aboutirent à l'implantation durable d'Églises. C'est de l'extérieur que provenaient les idées dissidentes et c'est aussi vers l'extérieur que les nouveaux convertis se tournèrent pour trouver leur salut. La Principauté ne fut jamais choisie comme lieu de résidence par des fugitifs venus d'ailleurs.

Nous avons souligné le rôle primordial joué par Mottecop alias Stupman et l'influence qu'eurent sur le territoire les prédicants de Wassenberg. La déposition de l'aventurier Werner de Merode nous apprend en outre que des émissaires de Jean de Leyde furent envoyés vers Liège (142). Selon une lettre adressée à Érasme par Conrad de Heresbach, ces messagers atteignirent la ville (143). Ces prédicants qui jouèrent vraisemblablement un rôle dans la propagation et le développement des thèmes münstérites furent probablement à l'origine des rumeurs concernant l'invasion du pays par le roi des derniers jours (144).

Les départs furent plus nombreux. Les exilés laissèrent peu de traces dans leur ancienne patrie. Il est plus aisément de les repérer à leur arrivée au refuge. On trouve davantage de fugitifs volontaires que de bannis. Les anabaptistes

(141) «le terme limité est trop court pour disposer des moindres de mes affaires attendu les longues années que jay demeuré en ceste Cité parmy un commerce notable et cogneu à plusieur à raison duquel j'ay infinité de debtes et credits dissipés d'un costé et d'autre (...)» Archives de l'État à Liège, *Cathédrale, Secrétariat*, reg. 30, p. 431 & 432.

(142) Werner de Merode était un noble du pays de Juliers qui déserta les troupes impériales assiégeant la ville pour pénétrer dans la «Nouvelle Jérusalem». À son retour, ses compagnons d'armes l'arrêtèrent et l'interrogèrent. Sa déposition, datée du 6 décembre 1534, est éditée par Carl Alfred CORNELIUS, *Berichte der augenzeugen über das münsterische wiedertäufreich*, Müns-ter, 1853, pp. 292-296.

(143) *Opus Epistolarum Des. Erasmi (...) op. cit.*, vol. 11, p. 166. «Irrepserant et alii emissarii Leodium Traiectum Amsterodamum Coloniam, praecipuas universae inferioris Germaniae civitates; quarum si unam adhuc occupassent, iam actum fuisset de Germania, imo de ipsa Europa : ita universus ubique populus ad eius factionis auram capita erigere coepit».

(144) MUNTERS, pp. 22-24, 33, 38 & 39.

n’avaient pas la chance de prétendre à ce châtiment relativement modéré. Les registres des lieux d’accueil conservent parfois la mention de l’ancienne adresse de l’émigrant. Si les luthériens et les calvinistes bénéficiaient de réseaux d’émigration assez performants, nos hétérodoxes, universellement haïs, n’avaient, à proprement parler, aucune terre d’accueil (145). Seule Strasbourg joua provisoirement la carte de la tolérance, au grand dam de l’empereur. Ailleurs, les actes qui trahissent la présence de Liégeois «rebaptisés» sont souvent des sentences.

Le cas de Münster fut évidemment différent. En 1534 et 1535, la «Nouvelle Jérusalem» attira au moins six pèlerins liégeois. Loin d’y chercher la tranquillité dont ils ne jouissaient plus dans leur pays d’origine, ils s’y rendirent pour participer activement au retour du Christ, servir le «roi» ou, peut-être, pour assouvir leur curiosité. Les plus remarquables de ces transfuges furent les seigneurs de Gors-Opleeuw et celui de Guickoven. Comme nous l’avons vu, Lambrecht van den Bosshe, alias Mopertingen, seigneur de Gors-Opleeuw et Groote Spouwen troubla, avec sa femme, l’office du prêtre de leur village. Ils prirent la fuite et aboutirent dans la ville du roi des derniers jours. L’apostasie de Lambrecht lui coûta ses terres qui échurent à son frère Leo dès 1533 (146). Lambrecht et le seigneur de Guickoven périrent lors du siège de Münster par l’évêque et ses alliés. La dame de Gors-Opleeuw parvint, elle, à se sauver grâce à un habitant de Kortessem. Un certain «Melchior van Sint Lambrechts», probablement originaire de Herck-Saint-Lambert mourut lui aussi lors de la prise de la ville (147). On dispose de peu de renseignements concernant le seigneur de Guickoven. Ce noble anonyme est le successeur de Jan van Printhalen et le prédecesseur du fils de ce dernier, Henri de Printhalen (148). Il semblerait là aussi que le patrimoine familial échut au frère de l’hérétique. D’autres ressortissants du pays de Liège se signalèrent à Münster, comme Peter Glasemecker, un prédicateur relativement important qui se réfugia aux Pays-Bas septentrionaux où il devint disciple de David Joris, ou comme Augustijn van Hasselt et sa femme Gertrud

(145) Les protestants liégeois exilés devaient parfois prouver qu’ils n’étaient pas anabaptistes. Philippe DENIS, *Les Églises d’étrangers en pays rhénan, 1538-1564*, Paris, 1984, p. 68, 169, 175, 244 & 307. Philippe DENIS, «Les réfugiés du Pays de Liège», in *Protestantisme aux frontières : la Réforme dans le duché de Limbourg et dans la Principauté de Liège (XVI^e-XIX^e siècle)*. Actes du colloque du centre inter-universitaire d’histoire du protestantisme et de la Réforme catholique tenu à Verviers les 22 et 23 avril 1983, Aubel, 1985, p. 94.

(146) Jean PAQUAY, «Gors-Opleeuw», in *Verzamelden Opstellen*, n° 10 (1934), p. 47. MUNTERS, p. 43.

(147) MUNTERS, p. 19, 34 & 35.

(148) La liste des seigneurs est lacunaire. C. de BORMANS, «Histoire du château de Colmont», in *Bulletin de l’Institut Archéologique Liégeois*, n° 5 (1862), p. 141.

van Twente qui devinrent, eux, adeptes de la «Famille d'amour» de Hendrik Niclaes (149).

Quelques fugitifs liégeois gagnèrent les Pays-Bas. Un couvreur anonyme réfugié à Anvers fut dénoncé en février 1535 par un futur martyr (150). Un tisserand rebaptisé du pays de Liège fut emprisonné à Amsterdam en février 1535 (151). En 1538, un certain Mathieu, originaire de Liège, fut brûlé à Malines avec un groupe d'anabaptistes (152). Jan Plaetsman, ressortissant de la Principauté, fut mis à mort en 1547 à Bois-le-Duc (153). En 1550, deux femmes anabaptistes du Pays de Liège furent interpellées à Montfort alors qu'elles tentaient de rejoindre le duché de Juliers. Elles furent exécutées à Arnem. Des enfants non baptisés les accompagnaient (154). Parmi les membres de la communauté de Maastricht dirigée par Roll et son successeur Smeitgen, on ne trouve que deux anabaptistes liégeois, Franschoys Bepen «van Ludick» et son frère Berna le Tendu, originaire de la paroisse Saint-Nicolas (155). Le supplice que subit, à Lierre en janvier 1550, Maria Vleminckx de Saint-Trond, nous est connu par un extrait des comptes des officiers de justice de la ville et par une longue chanson mennonite (156). Ce dernier texte, soumis aux mêmes impératifs hagiographiques que celui de Van Bracht, s'articule autour d'événements mettant en évidence les différents lieux communs de la foi et de la piété mennonite. Il nous apprend néanmoins que la martyre fut exécutée en compagnie de trois coreligionnaires originai-

(149) Peter «le verrier» était à Amsterdam en 1537 et à Appingedam en juillet 1546. *Documenta Anabaptistica Neerlandica*, Leyde, 1975-1980, éd. Albert Fredrik MELLINK, vol. 1, p. 174 & vol. 2, p. 4. Certains font de lui le verrier valet de Mottecop. Karl-Heinz Kirchhoff «Die Täufer im Münsterland», in *Westfälische Zeitschrift* n° 113 (1963) p. 44 & 45. *Cronica. Ordo sacerdotis. Acta HN, Three Texts on the Family of Love*, Leyde, 1988, éd. Alastair HAMILTON, (= *Documenta Anabaptistica Neerlandica*, vol. 6) p. 40 & 44.

(150) Ce renseignement est contenu dans la lettre du magistrat d'Anvers signifiant aux autorités de Maastricht l'exécution de Jan Smeitgen. Texte édité par HABETS, p. 171.

(151) *Documenta Anabaptistica Neerlandica*, Leyde, 1985, éd. Albert Fredrik MELLINK, vol. 5, p. 112.

(152) Texte édité par Alexandre HENNE, *Histoire du règne de Charles Quint en Belgique*, Bruxelles-Leipzig, 1859, vol. 9, p. 89. HALKIN I, p. 175. HALKIN II, p. 145. Jean MEYHOFFER, *Le martyrologe protestant des Pays-Bas 1523-1597*, Nessonvaux, 1907, p. 89. BAX, vol. 1, p. 163.

(153) Texte édité par A. HENNE, *Op. cit.*, vol. 9, p. 89. HALKIN II, p. 154. Il fut cité par un suspect originaire des Pays-Bas méridionaux interrogé à Amsterdam en 1549 qui prétendit avoir reçu le second baptême en même temps que lui. Plaetsman n'était donc probablement pas encore anabaptiste lorsqu'il quitta la principauté. *Documenta Anabaptistica Neerlandica*, Leyde, 1980, éd. Albert Fredrik MELLINK, vol. 2, p. 87.

(154) Texte édité par J. S. VAN VEEN, *Op. cit.*, p. 326.

(155) Texte édité par HABETS, pp. 133-161. Cf. BAX, vol. 1, p. 122 & 124.

(156) Texte édité par Alexandre HENNE, *Op. cit.*, vol. 10, p. 222. La chanson est extraite du *Een lietboecxken van den offer des Heeren*, in *Bibliotheca Reformatoria Neerlandica. Geschriften uit den tijd der hervorming in de nederlanden*, La Haye, 1904, éd. S. CRAMER & F. PYPER, vol. 2, pp. 568-577. Voir également Joris STERKEN, *Op cit.*, pp. 193-198.

res, pour deux d'entre eux, de Lierre et, pour le troisième, un certain Godevaart Mertens, personnage central de la narration, de Maastricht. Maria était âgée de septante-cinq ans. Tout comme ses compagnons, elle refusa d'apostasier sa foi et tint fièrement tête à ses juges jusqu'à sa mort.

La déposition de Willem van Dueren nous apprend la présence d'anabaptistes de Saint-Trond et de Hasselt à Londres vers 1565 (157).

Il est curieux de remarquer que la plupart de ces exilés firent parler d'eux alors même que leurs frères restés au pays se faisaient plus discrets. Des exils massifs eurent-ils lieu entre 1540 et 1570? Voilà qui pourrait expliquer la raréfaction des cas principautaires à l'époque.

Estimations et organisation des communautés

Disposant d'informations aussi fragmentaires, il nous est impossible d'évaluer l'importance de la population anabaptiste de la Principauté. Nous devons nous en tenir à un simple comptage des cas les moins équivoques et avancer ainsi un chiffre approximatif de septante anabaptistes liégeois avérés. Cette estimation n'est guère significative. Nos sources mentionnent à de nombreuses reprises l'existence d'importantes communautés que, faute de précisions complémentaires, nous ne pouvons prendre en compte.

Le premier anabaptisme, melchiorite puis münstérite, se signala de 1533 à 1544 et toucha la ville de Liège, les villages de Herck-Saint-Lambert, de Gors-Opleeuw, de Repen, de Over-Neerpelt et de Wimmertigen. La cité de Tongres fut probablement atteinte. De 1544 à 1569, les cas se raréfièrent et apparurent essentiellement dans les villes losaines de Maaseik, Stokkem et Saint-Trond. Une importante vague mennonite se fit ressentir de 1570 à 1593. Elle toucha le marquisat de Franchimont, le village de Zonhoven, Hasselt, Maaseik, Huy, Saint-Trond, Tongres et Liège. Notons au passage que la ville de Hasselt n'abrita jamais l'énorme communauté qu'on lui attribue parfois (158). Cette répartition chronologique ne correspond pas à la courbe habituellement proposée pour les

(157) Texte édité par Joris STERKEN, *Op. cit.*, p. 197 & 198. Une cinquantaine de Liégeois étaient présents à Londres à cette époque. Philippe DENIS, «Les réfugiés (...) op. cit.», p. 94.

(158) Cette erreur fondée sur une confusion toponymique avec Hasselt-bij-Zwolle, aux Pays-Bas, se retrouve chez HALKIN, p. 126. Alphonse L. E. VERHEYDEN, «Les anabaptistes dans les Pays-Bas méridionaux au début du règne de Philippe II (1555-1567)», in *Annales de la Fédération historique et archéologique de Belgique*, n° 35 (1953), p. 481. Alphonse L. E. VERHEYDEN, *Geschiedenis (...) op. cit.*, p. 175. Édouard DE MOREAU, *Histoire de l'Eglise en Belgique*, Bruxelles, 1949, vol. 4, p. 249. *The mennonite encyclopedia (...) op. cit.*, vol. 2, p. 677. Pour la rectification, cf. Jos G. C. VENNER, *Beeldestorm in Hasselt-1567*, Maastricht, 1989, p. 57.

Pays Bas méridionaux (159). L'anabaptisme liégeois disparut presque totalement de 1544 à 1569, alors que, dans les provinces voisines, il connaissait son apogée. S'il est difficile d'expliquer le recul de l'anabaptisme liégeois au milieu du siècle, on peut, par contre, émettre une hypothèse concernant le renouveau des années 1570-1590. Si, comme on le prétend habituellement, le calvinisme conquérant entraîna le déclin du mennonisme aux Pays Bas, l'étouffement assez rapide des troubles des gueux par les autorités liégeoises – vers 1570, justement – favorisa peut-être la conservation, voire la constitution de communautés anabaptistes (160). Ne perdons néanmoins pas de vue que notre documentation est plus que fragmentaire et qu'il est malaisé d'estimer l'importance d'un phénomène qui n'est abordable que par le biais de sa répression.

Quelle que soit l'époque ou la tendance confessionnelle, les suspects sont issus de milieux modestes. On compte parmi eux un verrier, un serrurier, un fabricant de roues, un charpentier, un palefrenier etc. Les membres de la petite noblesse losaine qui adhérèrent aux doctrines du roi des derniers jours font figure d'exception.

On ignore presque tout de l'organisation des communautés. Les rares informations dont nous disposons concernent Gors-Opleeuw et Herck-Saint-Lambert qui furent d'importants centre ruraux münstérites puis proto-mennonites. La noblesse locale favorisa probablement les idées nouvelles dont l'essor se nourrit d'un violent anticléricalisme et dont la propagation fut assurée par des prédicants itinérants dont Jan van Rommershove est le plus notable représentant.

La ville de Maastricht qui ne faisait pas, à proprement parler, partie de la principauté est la métropole anabaptiste la plus proche du territoire liégeois. Elle joua probablement un grand rôle dans la diffusion des idées dans le pays environnant. Rappelons que l'«overste luthers» décapité à Curange provenait de cette cité. Néanmoins, les Losains embrassèrent, bien avant les bourgeois de la ville mosane, les doctrines violentes des münstérites. On peut supposer que les émissaires du roi des derniers jours, s'ils sont bel et bien les responsables de ces conversions, eurent moins de peine à convaincre les habitants de la principauté que les anabaptistes de Maastricht dirigés par le pacifique Henri Roll.

L'anabaptisme n'est guère ménagé par le concert des historiens modernes. Sous sa forme révolutionnaire, il fait trop de bruit et se voit relégué au rang des dissonantes aberrations anecdotiques. Sous sa forme pacifique, il n'en

(159) Alphonse L. E. VERHEYDEN, *Geschiedenis (...) op. cit.*, p. 175.

(160) Sur la répression du calvinisme, BAX, vol. 2, p. 101 et suivantes.

fait pas assez et pâtit de la concurrence tonitruante du calvinisme vers lequel se tendent toutes les oreilles. Puissent ces quelques pages attirer l'attention sur un mouvement qui, *pianissimo* ou *con fuoco*, constitua une manifestation forte et originale de la piété populaire.